

Rapport 2010 d'activité

Sommaire

● Edito	3
METZ MÉTROPOLE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.....	4
● Les grandes dates 2010	6
● Metz Métropole installe sa nouvelle gouvernance	7
● Trombinoscope du Bureau de Metz Métropole	8
● Organigramme	10
● Les partenaires de Metz Métropole	11
● Compte administratif	12
● Inauguration du Centre Pompidou-Metz	14
● Déclaration d'Utilité Publique du projet METTIS	16
METZ MÉTROPOLE : UN TERRITOIRE ATTRACTIF.....	18
● Le Pôle Archéologie préventive de plus en plus sollicité	20
● Tourisme : encore plus de balades nature	21
● Le Conservatoire Gabriel Pierné ouvert à tous	22
● L'ESAMM sur les rails	22
● Les Musées de La Cour d'Or brillent par leurs expositions	23
● L'Opéra-Théâtre : une palette artistique pour tous les publics	24
METZ MÉTROPOLE : UN TERRITOIRE COMPÉTITIF.....	26
● Enseignement supérieur et recherche : un soutien toujours plus grand aux établissements	28
● Développement économique : valoriser Metz Métropole comme pôle de services à valeur ajoutée en local et à l'international	32
METZ MÉTROPOLE : UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ	34
● Améliorer les transports collectifs pour le confort des usagers	36
● Assainissement : maîtrise de la quantité et de la qualité	38
● Gestion et prévention des déchets : protéger et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie	40
● Aménagement de l'espace communautaire : vers une agglomération "durable"	42
● Équilibre social et politique de la ville	44
● Droit des sols et information géographique : des responsabilités accentuées	46
● Le SCoTAM : de la concertation au projet	47
● Cinq zones d'aménagement en cours de réalisation par Metz Métropole	48

ÉDITORIAL

En 2010, Metz Métropole a donné corps à une dynamique de territoire inédite, nécessaire et structurante.



Comment commencer cette évocation de 2010 autrement que par le Centre Pompidou-Metz : l'agglomération en a été le promoteur et le maître d'ouvrage, et le formidable succès que cet établissement rencontre pourrait porter à lui seul le symbole du caractère exceptionnel de l'année écoulée.

La déclinaison des réalisations qui ponctuent l'année est explicite. Le projet METTIS, déclaré d'utilité publique en mai, est entré dans sa phase opérationnelle et porte la promesse d'une modernisation de notre agglomération via son réseau de transport. Metz Métropole a trouvé sa juste place dans le Contrat de Redynamisation de Site de Défense scellé en juillet entre l'État et les collectivités du territoire face aux déficits démographiques et économiques nés des restructurations militaires. En novembre, l'Institut Lafayette a été érigé sur les fonds baptismaux afin de créer des liens d'excellence entre recherche, enseignement supérieur et économie. Metz Métropole a adopté, en décembre, son Programme Local de l'Habitat témoignant de sa responsabilité sociale et sociétale envers le territoire.

Metz Métropole a fait vivre pleinement chacune de ses compétences, au sein d'une intercommunalité de proximité, dans laquelle les services rendus sont lisibles et intelligibles.

Cette volonté de renforcer le lien social avec la population s'est traduite dans le fonctionnement de l'institution : Metz Métropole a ouvert l'année 2010 par une exemplaire et nécessaire réforme de sa gouvernance, plus modeste dans son format, mais toujours entière dans ses ambitions de transformation du territoire.

Dans l'identité et le respect de chacune de ses communes membres, notre intercommunalité dessine un territoire d'avenir : je ne doute pas que les pages qui suivent vous en rendent conscients et certains !

JEAN-LUC BOHL
PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE





40 communes
230 000 habitants

AU CŒUR D'UNE AIRE URBAINE
DE 450 000 HABITANTS

AMANVILLERS / ARS-LAQUENEXY / ARS-SUR-MOSELLE /
AUGNY / CHÂTEL-SAINT-GERMAIN / CHIEULLES /
COIN-LÈS-CUVRY / COIN-SUR-SEILLE / CUVRY / FÉY /
GRAVELOTTE / JUSSY / LA MAXE / LAQUENEXY /
LE BAN-SAINT-MARTIN / LESSY / LONGEVILLE-LÈS-METZ /
LORRY-LÈS-METZ / MARIEULLES-VEZON / MARLY / METZ /
MÈY / MONTIGNY-LÈS-METZ / MOULINS-LÈS-METZ /
NOISSEVILLE / NOUILLY / PLAPPEVILLE / POUILLY /
POURNOY-LA-CHÉTIVE / ROZÉRIELLES /
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ / SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE /
SAINTE-RUFFINE / SAULNY / SCY-CHAZELLES / VANTOUX /
VANY / VERNÉVILLE / VAUX / WOIPPY.

METZ MÉTROPOLE

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE



LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE 2010



Installation de la nouvelle gouvernance

JANVIER

- Application de la Réforme de la Gouvernance de Metz Métropole : installation du Conseil, élection du Président, élection des Vice-Présidents et autres membres du Bureau (8, 9 & 25 janvier).

FÉVRIER

- Création d'une association de préfiguration d'un nouveau centre des congrès.

MARS

- Restructuration du réseau minibus du Centre Ville de Metz.
- METTIS : Déclaration de projet préalable à la DUP.

AVRIL

- Animation « L'île au TRIsor » au Centre Technique Communautaire dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.
- Engagement des communes de l'agglomération et création du club des Climats Cités.



Inauguration du Centre Pompidou-Metz

MAI

- Ouverture du Centre Pompidou - Metz.
- Déclaration d'Utilité Publique du projet METTIS.

JUIN/JUILLET/AOÛT

- Signature du Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Metz et son agglomération.
- Exposition « Vive la République, deux mille ans d'histoire d'une place messine » aux Musées de la Cour d'Or - Metz Métropole.
- Inauguration du Parc de l'Archyre à Scy-Chazelles.



Pose de la 1^{ère} pierre de la Maison de l'Archéologie

SEPTEMBRE/OCTOBRE

- Présentation Bilan Carbone de Metz Métropole.
- Pose de la 1^{ère} pierre de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine.
- Lancement de la campagne de communication "Je veux Metz".

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

- Création (Arrêté Préfectoral du 18 novembre 2010) et installation de l'ESAL.
- Projet d'Institut Lafayette :
 - Déplacement à Atlanta d'une délégation communautaire conduite par le Président de Metz Métropole : signature d'un protocole d'accord avec le Georgia Institut of Technology (30/11/10).

METZ MÉTROPLE INSTALLE SA NOUVELLE GOUVERNANCE

Les 8 et 9 janvier 2010,
un nouveau Conseil de Communauté est installé.

Composé de 105 membres, cette nouvelle assemblée a procédé à l'élection de son Bureau composé du Président Jean-Luc Bohl, de 20 Vice-Présidents et de 23 autres membres. Ce changement de mode de gouvernance vise à favoriser un système plus souple et qui répond mieux aux nouveaux enjeux de l'agglomération.

105 DÉLÉGUÉS AUTOUR DE JEAN-LUC BOHL

En réélisant Jean-Luc Bohl à sa tête le 8 janvier 2010, le nouveau Conseil de Communauté de Metz Métropole a ainsi validé une nouvelle ambition pour l'agglomération. En la dotant d'une structure plus réactive et organisée, elle répondra

mieux aux nouveaux défis et objectifs du territoire. La réforme, au delà de la réduction du nombre de conseillers communautaires (de 170 à 105) et de Vice-Présidents (de 48 à 20), permet une réorganisation en profondeur des modes de fonctionnement.

Les compétences de Metz Métropole sont exercées au sein de 20 délégations, chacune pilotée par un Vice-Président :

- Transports et déplacements ;
- Logement et habitat d'intérêt communautaire ;
- Stratégie et planification territoriale ; métropolisation et schéma de cohérence territoriale ;
- Politiques contractuelles, fonds européens, recherche de subventions et partenariats financiers ;
- Commande publique et procédures de délégation de service public ;
- Finances ;
- Projets urbains et aménagement de l'espace ;
- Développement touristique d'intérêt communautaire ;
- Politique de la ville d'intérêt communautaire ;
- Ressources et moyens ;
- Développement économique d'intérêt communautaire ;
- Restructurations militaires ;
- Équipements culturels d'intérêt communautaire ;
- Construction et maintenance des bâtiments communautaires ;
- Ressources humaines et gestion du personnel ;
- Environnement et développement durable ;
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ;
- Affaires juridiques, patrimoniales et foncières ;
- Enseignement supérieur et recherche ;
- Infrastructures et réseaux.

LE BUREAU DE METZ MÉTROPOLE

Mise à jour au 9 janvier 2010



J-L BOHL
Président

> TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS



D. GROS
1^{er} Vice-Président

> LOGEMENT ET HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



F. GROSDIDIER
2^e Vice-Président



R. PEULTIER
Conseiller délégué
En charge des entreprises sociales pour l'habitat



J-C. WALTER
Conseiller délégué
En charge de la réhabilitation du parc immobilier social privé et du développement de l'accèsion sociale

> STRATÉGIE ET PLANIFICATION TERRITORIALE, MÉTROPOLISATION ET SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



H. HASSER
3^e Vice-Président



D. DEFAUX
Conseiller délégué
Relations avec les structures intercommunales et les organismes représentatifs des collectivités

> FINANCES



M-H. MATHIEU
6^e Vice-Président



P. GRIVEL
Conseiller délégué
En charge de la fiscalité et des taxes

> PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



R. LIOGER
7^e Vice-Président

> DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



T. HORY
8^e Vice-Président

> POLITIQUE DE LA VILLE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



F. HERDÉ
9^e Vice-Président



A. MATHIAS
Conseiller délégué
En charge de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

> RESTRUCTURATIONS MILITAIRES



F. HENRION
12^e Vice-Président



A. FONTE
13^e Vice-Président



R. MARCHAL
Conseiller délégué
En charge de l'archéologie préventive



J. STRAUB
Conseiller délégué
En charge de la diffusion culturelle

> CONSTRUCTION ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



P. KELLER
14^e Vice-Président



A. TRESSON
Conseiller délégué
En charge des travaux dans les équipements culturels

> COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS



J-C. WANNENMACHER
17^e Vice-Président

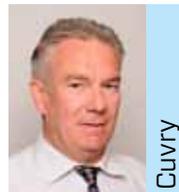


M. MAURY
Conseiller délégué
En charge des impacts du Grenelle de l'Environnement

> AFFAIRES JURIDIQUES, PATRIMONIALES ET FONCIÈRES



M-C. DELLINGER
18^e Vice-Président



F. CARPENTIER
Conseiller délégué
En charge du suivi juridique et foncier du projet METTIS

> ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE



G. KRAUSENER
19^e Vice-Président

> POLITIQUES CONTRACTUELLES, FONDS EUROPÉENS, RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET PARTENARIATS FINANCIERS



Mèy

C. MARTIN
Conseiller délégué
En charge de la participation citoyenne



Moulins-lès-Metz

J-C. THÉOBALD
4^e Vice-Président

> COMMANDE PUBLIQUE ET PROCÉDURES DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Longeville-lès-Metz

A. CHAPELAIN
5^e Vice-Président



Lessy

M. FRANÇOIS
Conseiller délégué
En charge du suivi et de l'exécution des marchés publics



Marieulles

P. MUEL
Conseiller délégué
En charge du suivi et de l'exécution des délégations de service public

> RESSOURCES ET MOYENS



La Maxe

B. DUVAL
10^e Vice-Président



Noisseville

H. FOULIGNY
Conseiller délégué
En charge des systèmes d'information



Ars-sur-Moselle

S. SUSUNG
Conseiller délégué
En charge des assurances

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Metz

T. JEAN
11^e Vice-Président



Gravelotte

M. TORLOTING
Conseiller délégué
En charge du développement et de l'agriculture périurbaine

> RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DU PERSONNEL



Ars-Laquenexy

J-F. SCHMITT
15^e Vice-Président



Chieulles

A. PETTE
Conseiller délégué
En charge de l'hygiène et de la sécurité

> ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jussy

G. BERGÉ
16^e Vice-Président



Coin-lès-Cuvry

M. HENRION
Conseiller délégué
En charge de la préservation environnementale



Féy

J. STROZYNA
Conseiller délégué
En charge de la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre les nuisances sonores et la protection contre les crues

> INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX



Coin-sur-Seille

M. SEIDEL
20^e Vice-Président



Vaux

R. SIMON
Conseiller délégué
En charge des infrastructures d'intérêt communautaire



Metz

R. DARBOIS
Membre du bureau



Nouilly

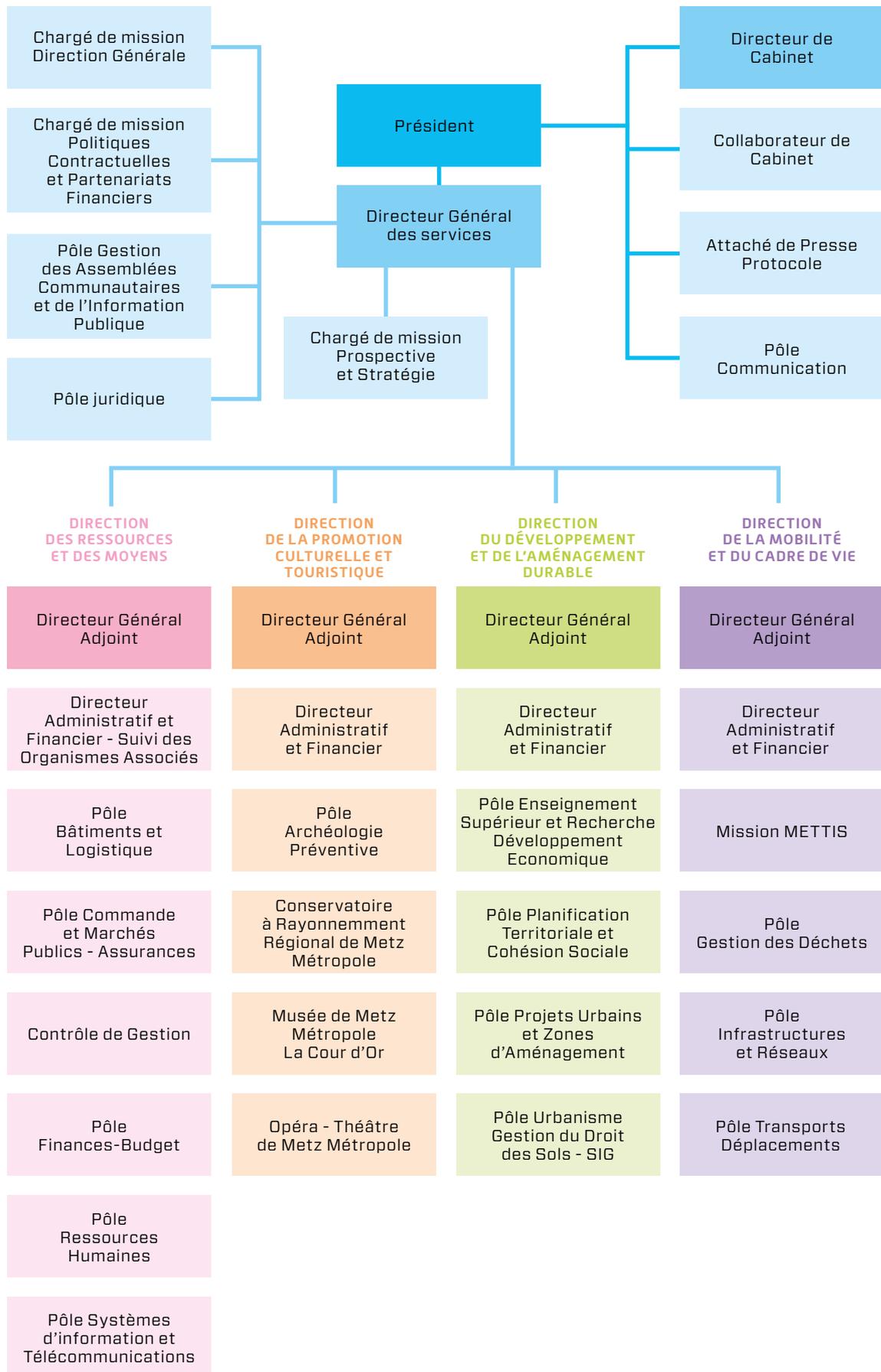
J-L. MICHELOT
Membre du bureau



Pouilly

J-P. PAUTZ
Membre du bureau

L'ORGANIGRAMME



LES PARTENAIRES DE METZ MÉTROPLE

Metz Métropole a choisi de confier une partie de ses missions à des prestataires extérieurs pour des motifs opérationnels. Voici quelques informations clés pour mieux comprendre les rôles de chacun.

PETIT LEXIQUE JURIDIQUE

• DSP : Délégation de Service Public

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public, dont elle a la responsabilité, à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir les biens nécessaires aux services. Metz Métropole utilise ce type de contrat avec les TCRM et Metz Expo Evènements.

• Régie

C'est un établissement public chargé de la gestion d'un service public.

HAGANIS est une régie autonome à qui la collectivité a confié les activités de traitement des eaux usées et la collecte des déchets. Cet établissement public reste sous le contrôle de la collectivité mais dispose de son propre conseil d'administration et d'un directeur. Son conseil vote le budget et fixe les prix de service.

• SAEML : Société Anonyme d'Économie Mixte Locale

Il s'agit d'une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés. Une SAEML peut assurer l'aménagement, la construction ou l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou de toute autre activité d'intérêt général. L'avantage du recours à la SAEML est la prise en compte de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise et la souplesse de la société de droit privé.

• SAS : Société par Action Simplifiée

La SAS peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, qui ne supportent les pertes de la société qu'à concurrence de leur apport. Mis à part quelques dispositions impératives, le fonctionnement de la SAS fait preuve d'une grande souplesse. En effet, les statuts déterminent librement les formes et les conditions dans lesquelles sont prises la plupart des décisions collectives. Ils déterminent également à quelles conditions de quorum et de majorité sont prises les décisions collectives.

Les SAEML partenaires

Somergie (créé en 1991)	Gestion et valorisation des déchets recyclables sur le territoire de Metz Métropole
TCRM (créé en 1991)	Exploitation du réseau de transport dans l'agglomération messine (DSP)
Metz Technopôle (créé en 1993)	Développement et promotion du site de Metz Technopôle et exploitation du centre d'affaires CESCO

Les autres

Metz Expo Evènements SAS Renouvellement de la délégation en 2007	Gestion du Parc des Expositions, organisation de foires, salons et marchés aux puces, accueil de manifestations et location de halls (DSP)
Haganis Régie directe de Metz Métropole depuis 2005	Traitement et valorisation des déchets ménagers, assainissement (eaux usées), exploitation des ouvrages d'assainissement pluvial de Metz Métropole, ou pour d'autres collectivités ou entreprises.

COMPTE ADMINISTRATIF

2010 : ANNÉE DE TRANSITION DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Cette réforme marque la suppression de la taxe professionnelle et l'institution de la Contribution Économique Territoriale pour les entreprises. Année de transition pour Metz Métropole sur le volet fiscal, elle l'est également sur le plan des investissements avec l'achèvement de la construction du Centre Pompidou-Metz et la préparation des travaux du nouveau réseau de transports en commun METTIS.

VENTILATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

LES RECETTES

Les recettes réelles perçues par Metz Métropole sur l'exercice 2010 se sont élevées à 215,6 M€.

• LES RECETTES FISCALES = 61 %

Les recettes fiscales perçues par la Communauté d'Agglomération en 2010 se sont élevées à 130,9 M€ et représentent 61 % des recettes réelles. Elles proviennent principalement de :

→ **La fiscalité directe** sur les entreprises qui, avec un montant de 66,4 M€, constitue la première source de revenus de Metz Métropole ; avec la réforme de la taxe professionnelle, ce produit se décompose en 2010 en une compensation-relais et la nouvelle Cotisation Foncière des Entreprises.

→ **La fiscalité ménages**, perçue à hauteur de 4,9 M€ : les taux de chacune des taxes sont restés stables par rapport à l'année précédente et se sont élevés à : 0,995 % pour la Taxe d'Habitation ; 0,923 % pour Taxe Foncière sur les propriétés bâties ; 3,54 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

→ **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, perçue à hauteur de 23,4 M€. Cette recette permet de couvrir les dépenses de collecte et de traitement des déchets.

→ **Le Versement Transport**, avec un produit de 36,2 M€ en progression de 8,3 % par rapport à 2009 en raison notamment des recettes perçues en année pleine sur le nouveau taux du VT porté à 1,8 % le 1^{er} mars 2009 en prévision de la réalisation du projet METTIS.

• LES RECETTES DE L'ÉTAT = 18 %

En 2010, Metz Métropole a perçu de l'État 38,6 M€ de recettes qui se décomposent de la façon suivante :

→ La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) : 32,1 M€, se répartissant entre la dotation d'intercommunalité (10 M€) et la dotation de compensation (22,1 M€) ;

→ Les compensations fiscales versées aux collectivités locales en raison des mesures d'allègement de la TP décidées dans le cadre des diverses lois de finances : 1,2 M€ ;

→ Les autres dotations et subventions de l'État : 5,3 M€, en diminution de 57 % par rapport à 2009, en raison de la baisse par rapport à 2009 des recettes liées à la construction du Centre Pompidou-Metz qui s'est achevée début 2010 (Fond de la Compensation de la TVA et subventions d'investissement).

• LES AUTRES RECETTES = 21 %

D'autres recettes ont été perçues en 2010 pour un montant de 46,1 M€. Elles proviennent :

→ De nouveaux emprunts pour : 1,2 M€, auxquels s'ajoutent 21,2 M€ au titre des opérations de gestion de la dette ;

→ Des partenaires, pour 7 M€ dont notamment le remboursement par la régie Haganis du personnel communautaire mis à disposition, pour 6,4 M€ ;

→ Des subventions versées par d'autres collectivités sur les projets de Metz Métropole (principalement pour la construction du Centre Pompidou - Metz) pour 11,7 M€ ;

→ De recettes diverses pour 5 M€, provenant pour l'essentiel des produits de gestion courante et des recettes des équipements et services de la Communauté d'Agglomération.

CA 2010

RECETTES RÉELLES (INVESTISSEMENT HORS 1068 + FONCTIONNEMENT) - M€



AUTRES RECETTES
11% / 23,7

- Autres recettes 5,0 / 2%
- Recettes Partenaires 18,6 / 9%

EMPRUNTS
(y compris OCLT)
22,4 / 10%

RECETTES FISCALES
61% / 131

- ETAT**
18% / 38,5
- Autres dotations et subventions de l'Etat (dont FCTVA) 5,3 / 2%
 - Compensations fiscales 1,1 / 1%
 - DGF 32,1 / 15%

- Fiscalité directe (TPU + fiscalité ménages) 71,3 / 33%
- TEOM 23,4 / 11%
- VT 36,2 / 17%
- autres recettes fiscales 0,1 / 0%

LES DÉPENSES

Les dépenses réelles réalisées par Metz Métropole en 2010 se sont élevées à 218,7 M€.

• **POLITIQUES COMMUNAUTAIRES = 61 %**

Metz Métropole a consacré 132,3 M€, soit près des deux tiers du budget 2010, à la mise en œuvre de ses compétences :

→ Malgré une diminution de 25 % par rapport à 2009, liée à l'achèvement du Centre Pompidou-Metz les dépenses pour les établissements culturels restent les plus élevées avec un volume de 38,9 M€, dont 20 M€ pour le Centre Pompidou-Metz ;

→ La compétence transports représente en 2010 un quart des dépenses pour un total de 33 M€ (+13,5 %) incluant notamment les premières dépenses significatives liées au projet METTIS (6,7 M€)

→ La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 19 % des dépenses, pour un montant de 25,2 M€ (-1,6 %) ;

→ Les dépenses réalisées sur les zones d'activités économiques, avec les premiers travaux sur le site de Mercy et la poursuite de l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre, se sont élevées à 9,2 M€ contre 161 345 € en 2009

→ Les dépenses relatives au service de lutte contre l'incendie (SDIS) s'établissent à 8,4 M€ en 2010.

• **REVERSEMENT AUX COMMUNES MEMBRES = 21 %**

Il s'agit des reversements de taxe professionnelle aux communes membres de la Communauté d'Agglomération par les mécanismes de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Ils s'élèvent à 46,8 M€ en 2010.

• **GESTION DE L'INSTITUTION = 5 %**

Les dépenses directement liées au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération (personnel, élus, moyens généraux et communication) se sont élevées à 11,2 M€, en progression de 0,9 % par rapport à 2009.

• **HAGANIS : PERSONNEL MIS À DISPOSITION = 3 %**

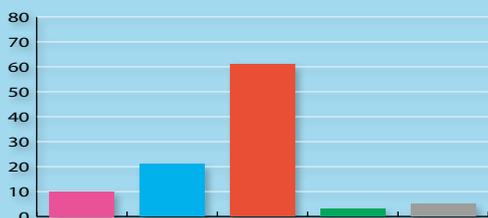
Il s'agit de la prise en charge des frais de personnel pour les agents communautaires mis à disposition de la régie Haganis. Ceux-ci donnent lieu à un remboursement intégral par la régie pour un montant de 6,2 M€.

• **AUTRES DÉPENSES = 10 %**

Ces dépenses concernent principalement le remboursement de la dette ainsi que divers frais financiers qui se sont élevés à 0,7 M€.

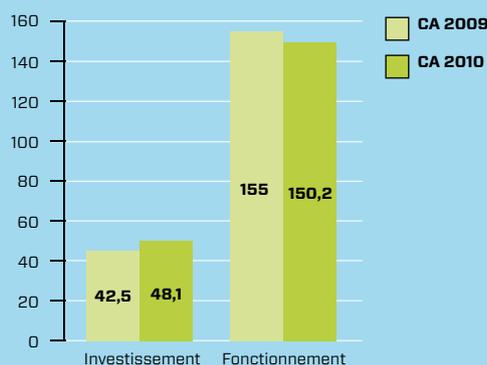
CA 2010

DÉPENSES RÉELLES (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT) - M€



- Gestion dette - trésorerie (dont OCLT) 21,2 / 10%
- Dette 0,7 / 0%
- Autres atténuations de produits 0,4 / 0%
- Reversement aux communes membres 46,8 / 21%
- Politiques Communautaires 132,3 / 61%
- Haganis : personnel mis à disposition 6,2 / 3%
- Gestion de l'institution hors Haganis 11,2 / 5%

Comparaison dépenses réelles par section
(hors gestion dette-trésorerie - M€)



INAUGURATION DU CENTRE POMPIDOU-METZ

Le 11 mai 2010, moins de 3 ans après la pose de la première pierre du bâtiment dont Metz Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage, le nouveau lieu d'exposition d'art moderne et contemporain, conçu par les architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines, a été inauguré, en présence du Président de la République, Nicolas Sarkozy. Avec plus de 600 000 visiteurs en 2010, le succès du Centre Pompidou-Metz n'est plus à démontrer et l'enthousiasme qu'il suscite est immense..

100 000 PERSONNES RÉUNIES POUR L'OUVERTURE

Près de **100 000 personnes** ont assisté à cette inauguration, dont 550 journalistes venus du monde entier pour couvrir l'événement. Durant 5 jours, les visiteurs ont pu découvrir gratuitement l'architecture unique du Centre Pompidou-Metz et l'exposition inaugurale "Chefs-d'œuvre ?". Le week-end des 15 et 16 mai a été agrémenté de festivités en journée et en soirée. Durant la semaine inaugurale, l'exposition a accueilli plus de **46 000 visiteurs venus de toute la Lorraine et des pays frontaliers**, avec une fréquentation journalière située en moyenne à 7 500 visiteurs.



Fêtes inaugurales du Centre Pompidou-Metz



Affiche de l'exposition « Chefs-d'œuvre ? »

"CHEFS-D'ŒUVRE ?"

Intitulée "Chefs-d'œuvre ?", l'exposition inaugurale constituée de plus de **800 œuvres**, dont 700 pièces de la collection du Centre Pompidou, a été la plus grande opération de prêt jamais réalisée par le Musée national d'art moderne. Elle a occupé la totalité des espaces d'exposition du Centre Pompidou-Metz, soit plus de 5 000 m².

Le visiteur a été invité à parcourir **tout l'art du XX^e siècle** à travers les divers champs de la création et les disciplines plastiques. L'exposition explore la notion de "Chef-d'œuvre", un terme souvent écarté lorsqu'il est question de l'art des XX^e et XXI^e siècles. À cette occasion, des œuvres majeures de la collection du Centre Pompidou, Musée national d'art moderne tels "Les Trois bleu" de Joan Miro, "L'Aubade" de Pablo Picasso, ou encore "La Tristesse du Roi" d'Henri Matisse, ont été présentées.

Face à un tel succès, l'exposition initialement prévue jusqu'au 25 octobre 2010 a été prolongée jusqu'au 12 septembre 2011.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE INTERDISCIPLINAIRE

Le Centre Pompidou-Metz présente des expositions temporaires d'art moderne et contemporain (3 à 4 par an) en puisant dans la célèbre collection du Centre Pompidou, Musée national d'art moderne, qui, avec plus de 60 000 œuvres, est la première collection d'art moderne en Europe.

Des arts visuels à l'architecture en passant par le design, la danse, le théâtre et la musique, tous les champs de la création sont représentés. Le Centre Pompidou-Metz a pour vocation de proposer une programmation innovante et variée, avec des spectacles de danse, du théâtre, des performances, des concerts, des projections de films et des conférences.

Des ateliers jeunes publics animent également ce lieu ouvert à tous, et en 2010, ce sont déjà plus de 20 000

élèves qui ont été accueillis dans ces ateliers pédagogiques, 37 % étant scolarisés dans des établissements de l'agglomération messine.

Parallèlement, la manifestation Imaginez Maintenant, organisée en 2010 dans 9 villes de France, a incité des jeunes créateurs de moins de trente ans à investir et détourner des lieux de patrimoine. Au programme, toutes disciplines et métiers d'art confondus : arts plastiques, arts de la scène, musique, cirque, design culinaire, danse, mode, poésie, architecture, etc.

Conçue pour toucher un large public, cette manifestation s'est déroulée du 1^{er} au 14 juillet 2010 et a permis de diffuser 39 projets de jeunes créateurs.

LA CULTURE COMME VECTEUR D'IMAGE



Journées inaugurales du Centre Pompidou-Metz

Grâce à son architecture spectaculaire et sa programmation artistique riche, c'est un nouveau regard résolument positif que posent désormais Français et Européens sur l'ensemble de l'agglomération messine. Metz Métropole continuera naturellement à soutenir le fonctionnement de ce projet magnifique, puissant vecteur d'image et de développement économique.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 600 000 visiteurs
- Plus de 17 000 pass adhérents vendus
- Budget de fonctionnement :
10 M€ dont 4,6 M€ à la charge de Metz Métropole

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DÉBUT DES TRAVAUX POUR METTIS

UTILITE PUBLIQUE POUR UNE NOUVELLE ÈRE



Déclaration d'utilité publique de METTIS

METTIS, le projet de Transport en Commun en Site Propre de Metz Métropole a été déclaré d'Utilité Publique par la Préfecture. Après cette ultime démarche légitimant le projet, voici venu le temps de la concrétisation.

Après une concertation préalable puis une enquête publique qui ont permis aux habitants de l'agglomération de s'exprimer librement et à Metz Métropole d'adapter le projet au plus près de leurs attentes, le Préfet de

la Moselle a délivré le 17 mai 2010, la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), véritable acte fondateur de METTIS pour faire entrer le projet en phase opérationnelle d'études. Celle-ci sera suivie du lancement du chantier, avec la réalisation de la plate-forme METTIS dès le printemps 2011.

Plus qu'un acte fondateur de METTIS, l'obtention de la DUP fait entrer Metz Métropole dans une nouvelle ère : METTIS, symbolise le renouveau ambitieux et responsable de l'agglomération, vers plus de mobilité, de mixité, dans le respect de l'environnement.

LES ÉTAPES DU PROJET



UNE EXPO POUR TOUT SAVOIR SUR METTIS

L'exposition METTIS, inaugurée le 2 juillet 2010 occupe l'ensemble du péristyle de l'Hôtel de Ville de Metz, soit une surface d'environ 205 m².

Elle est organisée en 2 espaces principaux, 3 espaces complémentaires et 2 espaces d'échanges. Éléments prépondérants du projet METTIS, "Design et Technologies" et "Aménagements urbains" constituent les points d'orgue de l'exposition. Ces espaces permettent aux visiteurs d'appréhender les partis pris des concepteurs du METTIS en matière d'aménagement urbain, de design et de technologie. "Écomobilité", "Histoire des transports dans l'agglomération messine" et 4 totems identitaires présentant les grands axes d'action du projet viennent compléter le dispositif. Un

salon de projection permet également au public de visionner des vidéos, des films et des animations en grand format.

De même, un espace de discussion favorise les échanges entre les membres de la mission METTIS et les habitants de Metz Métropole.



Exposition METTIS à la Mairie de Metz

DÉMARRAGE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Préalablement aux travaux METTIS, l'année 2010 marque le début des travaux de remplacement et de renforcement de certains réseaux, coordonnés avec les concessionnaires par les services municipaux et Metz Métropole, consistant en la rénovation et la modernisation des réseaux enterrés (gaz, électricité, eau, télédistribution) vétustes et pour certains, en fin de vie.



Travaux préparatoires avenue de Strasbourg

Sur quelques secteurs, notamment sur les Avenues de Plantières et de Strasbourg, l'obsolescence notoire de plusieurs réseaux (certains ont plus de 40 années de service) a nécessité un remplacement préventif. Ces travaux ont permis d'anticiper les éventuelles pannes ou fuites et dans le même temps, de préparer la venue de METTIS.

LES RÉFLEXIONS EN MATIÈRE DE DESIGN

En 2010, Metz Métropole a entamé une réflexion sur le futur design du matériel roulant (Bus à Haut Niveau de Service) et des stations le long du tracé. Plusieurs pistes ont été avancées par l'agence Avant Première. Les élus ont opté pour une démarche de design globale, avec une exigence qualitative élevée. Cette démarche globale, particulièrement pour des lignes de bus en site propre, est une première en France.



Premières réflexions sur le design extérieur



Premières réflexions sur le design intérieur

En optant pour la modernité et la pureté des lignes, Metz Métropole place le "concept design", et sa vision transversale sur toutes les composantes de son réseau.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE LA VOLONTÉ DE RENFORCER ET D'IMPOSER SON IDENTITÉ CULTURELLE ET TOURISTIQUE, VÉRITABLE MOTEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE. EN DÉVELOPPANT UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ, METZ MÉTROPOLÉ APPARAÎT COMME UNE AGGLOMÉRATION DE RAYONNEMENT EUROPÉEN, AMBITIEUSE ET RECONNUE.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL GABRIEL PIERNÉ, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE METZ MÉTROPOLÉ, LES MUSÉES DE LA COUR D'OR ET L'OPÉRA-THÉÂTRE COMPTENT PARMIS LES PILIERS CULTURELS DU TERRITOIRE ET DE LA GRANDE RÉGION. LES SYNERGIES QU'ILS DÉPLOIENT ENTRE EUX ET AVEC LEURS PARTENAIRES PERMETTENT DE PROPOSER UNE PROGRAMMATION TOUJOURS PLUS ÉTONNANTE ET VARIÉE.

AVEC L'INAUGURATION DU CENTRE POMPIDOU-METZ, SE PROFILENT DES PERSPECTIVES DE COLLABORATION ENCORE INÉDITES. PAR UN TRAVAIL DE SAUVEGARDE ET DE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE LOCAL, LE PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE NOUS PERMET DE REDÉCOUVRIR CHAQUE JOUR UN PEU DE NOTRE HISTOIRE.

ENFIN, LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU MONT SAINT-QUENTIN PROMET ENCORE PLUS DE BALADES NATURE DANS CET ÉCRIN DE VERDURE TRÈS PRISÉ DES PROMENEURS.

METZ MÉTROPOLE

UN TERRITOIRE ATTRACTIF



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

TOURISME : ENCORE PLUS DE BALADES NATURE

OPÉRATIONS DE DÉBROUSSAILLAGE ET ÉTUDES DIAGNOSTIC



En 2005, Metz Métropole a adopté un projet global de mise en sécurité des sites et ouvrages militaires du Mont Saint-Quentin s'inscrivant dans la perspective d'une réhabilitation complète du site pour lui donner

pleinement sa vocation touristique.

De février à juillet 2008 s'est déroulée la phase préparatoire relative à un appel d'offres pour la réalisation des prestations, étape préalable aux travaux de diagnostic et de dépollution pyrotechnique des sites.

À ce jour, les terrains dont Metz Métropole souhaite se rendre acquéreur afin de mener à bien son projet sont encore la propriété de l'Armée française. Le transfert

de propriété n'interviendra qu'après les opérations de diagnostic et de dépollution pyrotechnique des sites, conditions préalables à la cession.

Le but est de dégager les chemins de promenade, mettre à jour les douves et bâtiments, nettoyer les débris (pierres, pieux etc.) pour offrir aux promeneurs un site plus agréable à voir avec des perspectives redessinées, et plus sécurisé avec la mise en évidence des points dangereux à éviter. Les opérations de dépollution devraient être terminées pour le printemps 2012. Le site devra alors être mis en sécurité.

• Chiffres clés :

- 529 kilomètres de balades
- 20 boucles détaillées dans 5 secteurs de l'agglomération
- 6 336 cartes distribuées en 2010.

LE PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE TOUJOURS PLUS SOLlicitÉ

Depuis 2007, le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole réalise sur son territoire des opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques. En 2010, il a atteint son rythme de croisière avec la réalisation de 11 diagnostics et de 2 fouilles majeures qui ont mobilisés une équipe de 8 personnes "permanentes" pouvant s'étoffer jusqu'à 25 personnes pour mener à bien toutes les opérations programmées.

2 FOUILLES MAJEURES

Comme en 2009, le Pôle Archéologie Préventive a réalisé 2 fouilles importantes qui ont mobilisé sur le terrain jusqu'à 8 personnes pour la ZAC de l'Amphithéâtre et 5

personnes pour les fouilles à Marly. À l'issue de ces travaux de recherche, une phase de post-fouille a débutée et se terminera par la remise d'un rapport au Préfet.

UNE EXPOSITION PHARE

Suite aux fouilles de la place de la République à Metz, une importante exposition a eu lieu aux Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole du 16 juin au 11 octobre. À cette occasion, le Pôle Archéologie

Préventive a fait éditer un ouvrage intitulé *Metz, Place de la République. 2000 ans d'histoire* qui a connu un grand succès auprès du public.

MISE EN VALEUR DE SITES ARCHÉOLOGIQUES

Enfin, le Pôle Archéologie Préventive a participé à la mise en valeur du site du Mont Saint-Germain situé à Châtel-Saint-Germain, par la réalisation de certains travaux de déboisement et la mise en place de panneaux d'informa-

tion sur ce site unique en Moselle. On y trouve en effet des traces d'occupation datant des époques néolithiques, gallo-romaines et gauloises, ainsi qu'un château féodal et des restes d'un prieuré médiéval.

LE CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ OUVERT À TOUS : AMATEURS ET FUTURS PROFESSIONNELS

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole "Gabriel Pierné" est un établissement spécialisé d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Il accueille les enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes de 77 ans et plus... Il s'adresse aux amateurs comme aux futurs professionnels en dispensant un enseignement de qualité par des professeurs diplômés.

PREMIÈRES "PORTES OUVERTES" AU CONSERVATOIRE

Si traditionnellement le conservatoire organisait une semaine de portes ouvertes du département danse en décembre, il a choisi en mai 2010 d'étendre la formule à toutes les disciplines du conservatoire : la danse mais également la musique et le théâtre. Le public a ainsi pu assister à différents cours, à des prestations musicales, théâtrales et chorégraphiques, et même participer à des ateliers de découverte en s'essayant à différents instruments de musique.

Cette journée du 29 mai 2010 a attiré plus d'une centaine de familles permettant à chacune d'elles de découvrir l'établissement, ses disciplines, ses professeurs et son fonctionnement.



Cours de danse classique

DES ATELIERS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE GRATUITS



Cours de violon

Afin de préparer la rentrée scolaire 2010/2011 et permettre aux petits de mieux choisir leur instrument, le conservatoire a proposé en mai et juin 2010 des ateliers de découverte gratuits. Ces ateliers s'adressaient aux en-

fants à partir de 5 ans et encore indécis. Ils ont pu ainsi s'essayer à l'accordéon, l'alto, le cor, le trombone, le hautbois... des instruments souvent peu connus.

Ces journées s'inscrivent dans la volonté de rendre le Conservatoire à Rayonnement Régional accessible à tous.

UN CONSERVATOIRE OUVERT À TOUS

Pour que le conservatoire puisse continuer à accueillir près de 1 300 élèves chaque année, en toute sécurité et dans les meilleures conditions. Celui-ci a entrepris le réaménagement du hall d'entrée et de l'accueil. Avec notamment un sas d'entrée permettant le filtrage du public. Les élèves peuvent maintenant déambuler dans les couloirs du conservatoire en toute quiétude. Une salle d'attente destinée aux parents a aussi été aménagée à l'entrée du bâtiment.

Chiffres Clés :

- 1 265 élèves inscrits au CRR
- 687 filles et 578 garçons
- 690 élèves ont moins de 13 ans (soit 53 %)
- 25 sont inscrits en jardin musical
- 10 en diplôme de concert (année terminale)

L'ESAMM SUR LES RAILS

L'École Supérieure d'Art de Metz Métropole propose une offre diversifiée de formations tournées vers les dispositifs multiples et les systèmes graphiques et narratifs. Photographie, gravure, peinture, dessin, édition, vidéo... Autant d'ateliers qui permettent aux étudiants d'expérimenter à l'envie leurs savoirs et de se former pour leur future vie professionnelle. L'ESAMM délivre le Diplôme National d'Arts Plastiques (cursus de 3 ans) et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (cursus de 5 ans).

2010 : L'ANNÉE DU "PIRE N'EST JAMAIS CERTAIN"



Exposition à l'ESAMM

Dans le cadre de l'inauguration du Centre Pompidou-Metz, l'ESAMM a marqué sa participation aux manifestations à travers l'organisation de l'exposition intitulée "Le pire n'est jamais certain" et d'un colloque (le premier à s'être tenu au Centre Pompidou-Metz) qui ont mobilisé toutes les équipes de l'école sur plusieurs mois. L'exposition a permis de montrer et faire découvrir au public des œuvres d'artistes qui ont répondu à un appel à projet sur le thème. Le colloque, ouvert au public, a mis face à face des artistes et des scientifiques qui ont confronté leur point de vue sur le thème de la création plastique à l'épreuve des risques majeurs (tremblements de terre, etc.)

2010 : L'ANNÉE DU DÉPÔT DU DOSSIER

Dans le cadre de la réforme de l'Enseignement Supérieur et afin d'obtenir la reconnaissance au grade de Master de son Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), l'ESAMM a déposé fin janvier un dossier auprès de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). L'AERES a émis une appréciation générale favorable après étude du dossier. Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur

et de la Recherche a été à son tour saisi du dossier et confirmera début 2011, l'habilitation des diplômes de l'ESAMM au grade de Master à compter de la rentrée universitaire 2012.



Jean-Luc Bohl et Michel Heinrich, Député-Maire d'Épinal

2010 : L'ANNÉE DE L'ABOUTISSEMENT DE LA CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE

Afin de répondre aux exigences de la réforme de l'Enseignement Supérieur pour pouvoir délivrer des diplômes à BAC + 5 reconnus au grade de Master, l'ESAMM devait obtenir son autonomie juridique et financière. Pour ce faire, et dans la suite logique des relations entretenues avec l'École Supérieure d'Art d'Épinal, les deux établisse-

ments, complémentaires dans leurs enseignements, se sont constitués en Établissement Public de Coopération Culturelle. Un arrêté préfectoral du 18 novembre 2010 marque l'aboutissement d'une démarche commune et la création du futur établissement public administratif au 1^{er} janvier 2011.

LES MUSÉES DE LA COUR D'OR BRILLEN PAR LEURS EXPOSITIONS

Les Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole assurent à la fois des missions scientifiques (conserver, restaurer, enrichir, étudier et publier) et d'animation (exposer, animer). Avec deux expositions, une Semaine Médiévale, des cycles de conférences, des ateliers pour enfants... l'année 2010 a proposé à un large public un programme très riche !

LE GRAOULLY : HISTOIRES D'UN MONSTRE URBAIN

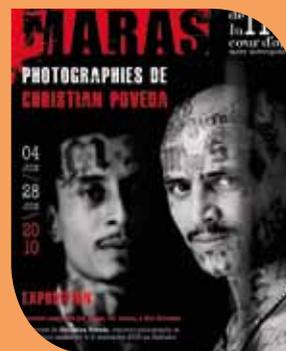
Le début d'année a été marqué par le second acte de la série "Inventaire à la Prévert", destinée à mettre en lumière des œuvres inédites, sur des thèmes éloignés de nos références ordinaires, ou alors plus familiers voire peu explorés, et même inédits. Cette deuxième édition intitulée Graouilly : Histoires d'un monstre ur-

bain s'est tenue du 9 décembre 2009 au 8 mars 2010. Elle a permis de mettre en lumière la légende messine du Graouilly au travers de sculptures et autres œuvres issues essentiellement des réserves des Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole.

HOMMAGE À CHRISTIAN POVEDA

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Été du Livre, les Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole ont présenté, du 4 au 28 juin 2010, un hommage au reporter-photographe Christian Poveda, en présentant une sélection

de ses photographies des Maras, membres des gangs du Salvador.



Affiche de l'exposition de Christian Poveda sur les Maras

VIVE... LA RÉPUBLIQUE

L'été aux Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole a été rythmé par une exposition consacrée aux résultats des fouilles initiées par le Pôle Archéologie Préventive place de la République intitulée *VIVE... LA RÉPUBLIQUE !* 2000 ans d'histoire d'une place

messine ; elle a révélé, du 16 juin au 11 octobre 2010, le visage de cette partie mérovingienne de la ville de METZ, en dévoilant notamment les vestiges de l'ancienne citadelle.

NATURE ET FIGURE(S)

À partir du 1^{er} décembre 2010, les Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole, en partenariat avec Metz en Scène - l'Arsenal, ont exposé des œuvres du photographe messin Jean-Luc Tartarin sur le thème des animaux et de la nature.



Exposition « Nature et figure(s) » de Jean-Luc Tartarin

SEMAINE MÉDIÉVALE

Face au succès remporté en 2009, les Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole ont reconduit une Semaine Médiévale, du 26 au 30 mai 2010 ; 1 071 personnes ont ainsi pu bénéficier d'animations, de démonstrations d'ateliers sur le thème de la calligraphie ou du travail du cuir.

Une collaboration efficace avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole a permis aux classes de ce dernier de donner deux spectacles *Cordes sans cible* et *Tristan et Iseult*, ainsi qu'un concert de chant grégorien.

TRAVAUX

L'année 2010 a vu la mise en place d'une vidéosurveillance ainsi qu'une amélioration de la signalétique : plaques de salle, plan de visite, dénomination des salles.

Des travaux de mise en sécurité et conformité et le lancement d'une étude en vue de la rédaction d'un programme de cinq grands projets ont également été réalisés pour une valeur totale de 123 000 euros.

• Chiffres clés :

- 46 758 visiteurs, dont 12 007 scolaires.
- 144 976 € consacrés à la restauration d'œuvres
- 3 240 € pour l'acquisition d'un ensemble d'œuvres de peintres liés à l'Ecole de Metz, plus particulièrement Devilly ; 11 000 € pour un ensemble d'outils de tonnelier.

EN BREF

Comme de coutume, les Musées de La Cour d'Or - Metz Métropole ont participé le 15 mai 2010 à la Nuit des Musées sur le thème des parlers lorrains et ont comptabilisé à cette occasion 1 147 entrées. Belle réussite également pour les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre où 3 920 personnes ont bénéficié d'animations sur le thème des jeux d'amphithéâtre. Enfin, événement majeur sur la scène culturelle messine, Les musées de La Cour d'Or - Metz

Métropole ont rassemblé 2391 curieux pour leur participation à la Nuit Blanche. Ils s'ouvrent également aux médias contemporains : un dessin animé de 4 minutes est programmé en boucle depuis le 1^{er} octobre, dans la salles des Thermes. Intitulé *DIVODORUM*, il présente le fonctionnement des thermes romains au travers de l'histoire d'une famille messine du II^e siècle de notre ère.

L'OPÉRA-THÉÂTRE : UNE PALETTE ARTISTIQUE POUR TOUS LES PUBLICS

L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole s'est, une fois encore, montré généreux avec son public : grand répertoire, redécouvertes d'œuvres rares et coproductions ont rythmé une année 2010 riche en évènements artistiques et marquée par des temps forts.

UNE PROGRAMMATION ADAPTÉE À TOUS LES PUBLICS

→ En janvier, *L'Attaque du moulin* d'Alfred Bruneau et Émile Zola a provoqué un bel élan de curiosité dans le monde musical national et international. Cette œuvre rare évoquait la guerre de 1870 en Lorraine. La petite fille du compositeur et l'arrière petite fille du librettiste ont assisté à l'une des représentations.

→ *La Fausse magie* de Grétry, proposée en mars, est l'aboutissement d'une coproduction entre les opéras de Reims, Rennes, de l'ensemble musical baroque "Les Paladins" et de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.

→ Le jeune public a été à la fête avec, en avril, une version pour marionnettes de *La Légende du Graouilly* avec l'ensemble Stravinsky et la compagnie Coup de théâtre.

→ Le ballet de Metz Métropole a été mis à l'honneur avec la première à Metz du ballet *Sylvia* de Delibes, le spectacle *Parade(s)* et la reprise en octobre d'*Un pas de côté*, une histoire de la danse des origines à nos jours.



→ La musique contemporaine était également au programme avec *Une Saison en enfer* de Gilbert Amy en collaboration avec le CEFEDM de Lorraine et le Conservatoire Gabriel Pierné - Metz Métropole

→ Le grand répertoire n'était pas oublié avec, au mois de novembre, l'opéra *Lucia di Lammermoor* de Donizetti.

→ L'année 2010 s'est terminée en beauté avec l'opérette *La Périchole* d'Offenbach.

TOUS À L'OPÉRA !



Représentation du spectacle *Les mousquetaires au couvent*

En mai, la journée "Tous à l'opéra" a rassemblé plus de 1 200 personnes. Cette quatrième édition confirme la curiosité du public pour l'art lyrique et ses coulisses. Tous les corps de métiers étaient mobilisés pour les ateliers proposés au jeune public et la répétition publique de l'opérette ***Les Mousquetaires au couvent*** : chanteurs, chef d'orchestre et musiciens, danseurs, maquilleurs, costumiers, décorateurs, éclairagistes et techniciens pour le bonheur d'un public toutes générations confondues, surpris et impressionné devant la complexité de la fabrication d'un spectacle lyrique, depuis ses exigences artistiques et techniques jusqu'à la production de l'œuvre.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

TOUCHER LE PUBLIC AU CŒUR

En 2010, et à la demande des communes qui le souhaitent, les chœurs de l'Opéra-Théâtre sont partis en tournée sur le territoire de l'agglomération. L'objectif : aller vers de nouveaux publics et les séduire. Pour conquérir ces futurs mélomanes, le programme a fait la part belle à des airs connus tirés d'opéras, d'opéras-comiques et d'opérettes. Ainsi les habitants des communes de La Maxe, Ars-Laquenexy, Laquenexy, Saint-Privat-la-Montagne, Montigny-lès-Metz, Vantoux, Purnoy-la-Chétive et Longeville-lès-Metz ont pu apprécier les œuvres dont les airs sont connus de tous comme *La Traviata*, *Carmen* ou *La Vie Parisienne*.



Les chœurs de l'Opéra-Théâtre en tournée

CHIFFRES CLÉS

- 27 312 spectateurs
- 68 représentations pour 20 spectacles

EN BREF

Le stand de Metz Métropole à la Foire Internationale de Metz 2010 était axé sur le tourisme et la culture dans l'Agglomération.

METZ MÉTROPOLE

UN TERRITOIRE COMPÉTITIF



UN TERRITOIRE COMPÉTITIF

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : UN SOUTIEN TOUJOURS PLUS GRAND AUX ÉTABLISSEMENTS

Metz Métropole accueille plus d'un quart des étudiants et élèves en formation post baccalauréat de la Lorraine. L'action de la Communauté d'Agglomération porte sur l'accompagnement des projets de l'Université Paul Verlaine-Metz et des 8 grandes écoles présentes sur le territoire. Enseignement universitaire, formation professionnelle ou recherche, le pôle universitaire de Metz Métropole propose une large palette de disciplines. Ce potentiel confère à notre territoire le statut de "Ville Universitaire", un outil au service de la compétitivité du territoire.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

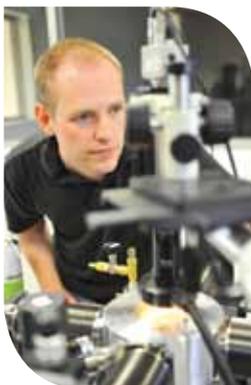
La poursuite et le renforcement du partenariat de Metz Métropole avec l'Université et les grandes écoles est l'illustration d'une volonté de faire valoir la diversification des offres de formations proposées, la spécificité du territoire relative à certaines filières et le potentiel de notre territoire dans le paysage universitaire régional et national.

Metz Métropole, dans sa stratégie de développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a décidé d'augmenter en 2010 son budget de 7,8 % par rapport à 2009 en renforçant son partenariat avec l'Université Paul Verlaine-Metz. Cette dernière, qui a fêté son quarantième anniversaire en 2010, a accédé la même année à son autonomie.

La politique de Metz Métropole concourt à renforcer ce partenariat et à soutenir ses objectifs comme :

- l'excellence et la spécificité de ses cursus et de sa recherche ;
- la sensibilisation et l'incitation à l'accès aux études supérieures ;
- l'accompagnement à la réussite des étudiants et à leur insertion ;
- le rayonnement des établissements comme acteurs structurants du paysage régional et transfrontalier mais aussi vers des horizons de partenariat plus lointain.

ANIMATION SCIENTIFIQUE ET VIE ÉTUDIANTE



La promotion scientifique permet d'attirer un public d'experts régionaux, européens et internationaux favorisant la mise en valeur du territoire de Metz Métropole et permettant des échanges et des réflexions scientifiques. C'est pour cela que Metz Métropole accompagne et a renforcée son aide en 2010 auprès des laboratoires et établis-

sements, notamment pour l'organisation de colloques. La valorisation du statut de "ville universitaire" passe aussi par la qualité de **l'animation de la vie étudiante**. La vie étudiante relève également de l'action du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Metz Métropole a donc contribué à l'amélioration des conditions de vie des étudiants en augmentant la subvention du CROUS.

Avec environ 2 500 étudiants étrangers et chercheurs ainsi qu'une volonté de promouvoir le territoire et leur accueil, Metz Métropole et la Ville de Metz ont porté



Campus de l'Université Paul Verlaine de Metz

l'opération "Échanges Gourmands" en collaboration avec l'Université Paul Verlaine-Metz et le Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires (CLOUS). Cette opération, cofinancée par les deux collectivités, avait deux objectifs majeurs :

- animer un partenariat avec tous les établissements d'enseignement supérieur du territoire pour diffuser un message d'accueil dynamique ;
- promouvoir le territoire et donner envie aux nouveaux arrivants de revenir dans un autre contexte.

"Échanges Gourmands" s'est déroulé en deux temps avec une réception à l'Hôtel de Ville et une visite guidée de la ville le samedi 27 novembre, et l'accueil dans des familles volontaires du territoire, d'étudiants et de chercheurs étrangers invités à déjeuner le dimanche 28 novembre 2010, 1000 étudiants étrangers ont participé pour une cinquantaine de familles d'accueil.

VALORISER LA RECHERCHE ET SES ACTEURS POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET INNOVANT

Avec ses 30 laboratoires, Metz Métropole se veut être une agglomération active et dynamique, la recherche étant un témoin de l'excellence des compétences du territoire au profit de son attractivité et de sa dynamique économique. En 2010, 3 projets de recherche ont été subventionnés :

→ **Le projet de production audiovisuelle "Profession chercheur" sur le thème de la neuroscience.**
Porté par le service Audiovisuel et Multimédia.

→ **L'achat d'un spectromètre à Transformée de Fourier**
Pour l'école SUPELEC.

→ **Le projet de Simulateur de Conduite pour Améliorer l'Autonomie de patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux (projet SimCA²)**

Porté par le Laboratoire de Génie Industriel et de Production de Metz (LGIPM) (ENIM, UPV-M). Ce projet partenarial entre la recherche et les acteurs de santé préfigure une mise en synergie des acteurs locaux scientifiques et socioéconomiques à des fins de développement de l'innovation, synergie qui se construit au travers du projet du futur Institut de l'Autonomie prévu dans le cadre du Pôle Santé-Innovation de Mercy.

• **CHIFFRES CLÉS :**

- 21 000 étudiants soit 1/4 des étudiants en formation pot-bac en Lorraine
- 2 500 étudiants étrangers avec plus de 80 nationalités

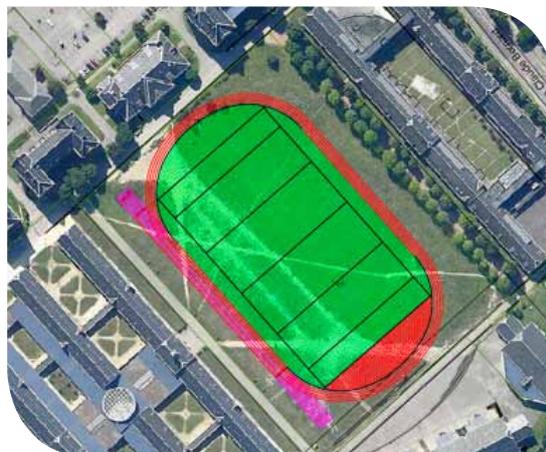
UNE NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME POUR BRIDOUX

• PRÉSENTATION DU PROJET

Août 2010 marque le début des travaux en vue de la réalisation d'une piste d'athlétisme et d'un terrain enherbé multisports sur le campus universitaire Bridoux à Metz. La livraison de la nouvelle piste est prévue pour l'automne 2011.

L'aménagement de ce terrain sera constitué des éléments suivants :

- 4 couloirs de 400 mètres en anse de panier,
- 6 couloirs de sprint de 110 mètres,
- une plateforme centrale enherbée pour sports collectifs (rugby, football) et autres activités diverses (lancers, saut, ...),
- une main-courante de protection en périphérie,
- divers travaux d'infrastructure.



DEUX CONTRAT TERRITORIAUX MAJEURS

OPÉRATION CAMPUS

En 2008, les projets proposés par les Universités lorraines recevaient le label "Campus" parmi les 12 projets labellisés par l'État. Metz Métropole, par délibération en date du 22 novembre 2010, a validé le partenariat Plan Campus entre l'État, les collectivités lorraines, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de l'Université de Lorraine et les Universités lorraines en actant la signature de la convention partenariale de site. Ce projet Campus Lorrain qui s'inscrit dans le prolongement de la création de l'Université de Lorraine se traduit sur le territoire de Metz Métropole en l'amélioration qualitative du complexe universitaire messin. Il permettra donc d'accélérer la structuration du Pôle Sciences, Technologies et Management sur le site du

Technopôle (déménagement de l'UFR Mathématiques Informatique Mécanique), de poursuivre le programme de restructuration du Campus du Saulcy et d'améliorer, les services de la vie étudiante.

Au total plus de 51 millions d'euros d'investissement qui seront réalisés sur le site messin.

RENÉGOCIATION A MI-PAROURS DU CONTRAT DE PROJETS ÉTAT-RÉGION 2007-2013

Cette renégociation doit permettre de consolider la réalisation d'équipements majeurs pour le site messin d'Enseignement Supérieur et de Recherche (Maison Internationale du chercheur - Finalisation des équipements de l'ENIM dans ses nouveaux locaux etc.



40^{ème} anniversaire de l'Université Paul Verlaine de Metz

EN BREF

LE 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE GEORGIA TECH EN LORRAINE LE 15 JUIN 2010

À l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, une délégation exceptionnelle de l'ensemble du staff du Georgia Institute of Technology (GIT) mené par son Président Bud PETERSON, du Consul de France à Atlanta et du Président de Coca Cola Monde s'est rendue à Georgia Tech Lorraine. Cet événement a constitué un moment clé pour témoigner de l'ambition internationale de notre territoire.

DES NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ENIM

L'ouverture des nouveaux locaux de l'ENIM sur le Technopôle à la rentrée 2010 que Metz Métropole a contribué à financer.

LE 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'UPV-M

Metz Métropole a soutenu cet événement historique, au cœur de l'étape majeure que constitue la création de l'Université de Lorraine.



Georgia Tech Institut of Technology - Lorraine

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : VALORISER METZ MÉTROPOLE COMME PÔLE DE SERVICES À VALEUR AJOUTÉE EN LOCAL ET À L'INTERNATIONAL

La dynamisation, la valorisation, l'attractivité et la promotion du territoire de l'agglomération de Metz Métropole se décline par une stratégie de soutien au développement économique et à l'enseignement supérieur - recherche. Metz Métropole doit, en lien avec ses partenaires régionaux, renforcer son identité économique. Bénéficiant d'une spécificité géographique et assurant la fonction de grand pôle urbain, la collectivité ambitionne de s'inscrire dans une dynamique de développement. À l'aube de l'Université de Lorraine et au carrefour de grands chantiers, Metz Métropole doit valoriser le territoire en insistant sur les deux vecteurs essentiels que sont le "Développement Économique" et l' "Enseignement Supérieur et la Recherche".

INNOVER POUR AMÉLIORER LE SAVOIR FAIRE ET RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE

→ L'INSTITUT LAFAYETTE : VITRINE DE L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

Le 30 novembre 2010, dans le cadre exceptionnel des manifestations organisées à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de Georgia Tech Lorraine et du partenariat entre la Lorraine et l'État de Géorgie, un protocole d'accord relatif à la réalisation de l'Institut Lafayette a été signé à Atlanta. Donnant une véritable impulsion à ce partenariat et à ce projet ambitieux, ce protocole permet de concrétiser la réalisation de ce qui deviendra une des plus importantes plateformes d'innovation et de transfert technologique dans le domaine de l'optoélectronique en Europe. Cette spécialité, qui fait converger les domaines de l'optique, de l'électronique et des potentiels des nouveaux matériaux innovants, est un secteur moteur de

l'innovation industrielle qui permettra des applications dans des domaines "vitaux" comme la santé, l'environnement ou l'énergie. Ce centre de technologies sera basé sur un double modèle à la fois scientifique et économique.

Il sera en effet ouvert aux laboratoires, start-up et industriels, définissant une passerelle entre la recherche et l'industrie. Il permet d'inscrire sur le plan international l'excellence scientifique et technologique de notre territoire.

→ L'INSTITUT DE L'AUTONOMIE

L'Institut de l'Autonomie sera un équipement structurant dans l'identité du site messin d'Enseignement Supérieur et Recherche et de développement d'activité sur le Pôle Santé Innovation de Mercy. Les travaux de définition du projet Institut de l'Autonomie se poursuivent dans le cadre d'un comité de pilotage associant Metz Métropole et Metz Métropole Développement, à l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH), aux établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche et au CHR Metz Thionville.



→ **PLANS D' ACTIONS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

L'agence Metz Métropole Développement a poursuivi en 2010 l'élaboration et la formalisation d'un plan d'action pour la mise en œuvre du schéma de développement économique selon les axes validés par le comité de pilotage.

Cinq grands thèmes se dégagent de ce plan :

- commerce ;
- filières clés (autonomie et handicap, matériaux métalliques, transport multimodal, éco-industries),
- artisanat ;
- agriculture périurbaine ;
- culture et développement économique.

Les plans d'action «commerce» et «agriculture

périurbaine» sont finalisés grâce à l'organisation de groupes de travail et de réflexions concertées avec l'ensemble des acteurs (CCI, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Metz Métropole, Ville de Metz, Office du Tourisme de Metz, Aguram, Région Lorraine, Conseil Général de la Moselle, services de l'Etat, etc.). L'opération «Shopping de Printemps», a été menée durant la semaine inaugurale du Centre Pompidou-Metz du 11 au 15 mai. Cette opération entre dans un plan d'actions destiné à adapter le commerce messin à son nouvel environnement international et à l'émergence du quartier de l'Amphithéâtre. D'autre part, la remise en culture de vergers à Mey en lien avec la commune ou encore l'implantation d'une distribution de produits «bio» dans le marché couvert de Metz entrent dans le cadre du plan d'action de «l'agriculture périurbaine».

PROMOUVOIR METZ MÉTROPLE AU DELÀ DES FRONTIÈRES



Affiche pour la campagne de communication « Je veux Metz »

→ **"JE VEUX METZ"**

Dans le cadre du Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD), l'agence Metz Métropole Développement (MMD) a obtenu les crédits pour la promotion de la dynamique économique de l'agglomération messine en lien avec l'ouverture du Centre Pompidou-Metz. Cet événement a été le déclencheur d'une campagne de communication sans précédent avec notamment la campagne "Je veux Metz".

→ **PREMIÈRE PARTICIPATION AU SALON EXPO REAL À MUNICH**

Soucieuse de développer sa politique de promotion à l'international, MMD a accueilli 5 délégations étran-

gères en 2010 (Chinois, Indiens, Coréens, Belges) et a participé pour la première fois au salon EXPO REAL à Munich, dans le cadre de la promotion et la valorisation du territoire.

→ **UNE PLAQUETTE COMMUNE POUR LE SILLON LORRAIN ET METZ MÉTROPLE**

En partenariat avec le Sillon Lorrain, une plaquette commune présentant les atouts de la métropole et des fiches spécifiques sur les grands projets économiques ont été réalisées.

Par ailleurs et dans un souci de rayonnement et de promotion du territoire la collectivité a subventionné en 2010 des manifestations à caractère économique en raison de leur résonance en terme d'impact économique.

→ **METZ MÉTROPLE FAVORISE LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

Metz Métropole au travers de l'agence Metz Métropole Développement poursuit les actions en faveur du dispositif de création d'entreprises. L'économie sociale et la petite entreprise, l'accompagnement des demandeurs d'emplois dans un projet de création ou de reprise, l'accès au micro crédit, l'accès au conseil et au partage d'expérience ou encore l'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes sont les types d'actions visés par cette politique de soutien.



LA QUALITÉ DE VIE EST UN ENJEU MAJEUR DES POLITIQUES URBAINES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN. C'EST UN CRITÈRE DE COMPARAISON ET DE DIFFÉRENTIATION ENTRE LES AGGLOMÉRATIONS, QUI PEUT FIXER DURABLEMENT LES ACTUELS COMME LES NOUVEAUX HABITANTS. GAGNER LE PARI D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ EST LA MEILLEURE GARANTIE POUR BÉNÉFICIER D'UNE IMAGE POSITIVE ET PÉRENNE.

POUR CELA, METZ MÉTROPOLE ASSURE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE GRÂCE À UNE POLITIQUE ACTIVE EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS. ELLE MISE AVEC CONVICTION SUR LES FACILITÉS DE DÉPLACEMENT AVEC LES TCRM ET METTIS, L'ÉGAL ACCÈS À TOUS AU LOGEMENT, À LA MODERNITÉ ET AU CONFORT, MAIS AUSSI SUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, GRÂCE AU PLAN CLIMAT ET À LA DÉMARCHE ÉCOCITÉ.

METZ MÉTROPOLÉ

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ



AMÉLIORER LES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR LE CONFORT DES USAGERS... ET L'AVENIR DE LA PLANÈTE !

Rapidité et confort : deux qualités qui sauront peut-être faire oublier aux habitants leur véhicule personnel au profit des transports en commun, un enjeu majeur face à l'engorgement des agglomérations, l'augmentation des coûts énergétiques et la détérioration de la qualité de l'air. Metz Métropole, en collaboration avec les TCRM, œuvre à l'amélioration des services aux usagers tout en pensant les transports de demain pour préserver durablement notre environnement.

D'IMPORTANTES MOYENS AU SERVICE DES USAGERS

15,371 millions de voyageurs transportés pour 7,635 millions de kilomètres parcourus en un an (soit une augmentation d'environ de 2,76 % par rapport à 2009).

• LE RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2010

16 lignes principales,
16 navettes,
2 mini lignes (minibus Artéo et Montigny-lès-Metz)
24 services spécifiques,
1 service PMR (personne à mobilité réduite)
Soit un total de 59 lignes.

• LA FLOTTE DE VÉHICULES AU 31 DÉCEMBRE 2010

105 autobus standard,
51 autobus articulés,
16 mini bus,
6 mini bus,
Soit un total de 178 véhicules.

Sur cette flotte :

113 véhicules sont équipés de pot catalytique et de filtres à particules
65 véhicules sont équipés d'un emplacement pour usager en fauteuil roulant et d'une palette rétractable (équipement UFR).

• LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

La subvention d'exploitation allouée aux TCRM a représenté 22,241 M€ en 2010 (en augmentation de 8,10 % par rapport à 2009).
1,6 M€ : le budget d'investissement «transports» de Metz Métropole pour 2010 (acquisition de matériels et aménagements divers).



Minibus Artéo

S'ADAPTER POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS EFFICACE

En 2010, le Pôle Transports et Déplacements a traité plus d'une centaine de requêtes formulées par des communes ou des usagers. Concrètement, cela se traduit par des améliorations de services ou la réalisation d'études.



Bus appartenant au réseau des TCRM

• ÉTUDES RÉALISÉES

Courant 2010, l'amélioration ou l'extension du réseau ont nécessité la réalisation d'études, notamment pour la mise en place de services matinaux, d'adaptations de dessertes de plusieurs communes de Metz Métropole et sur les aménagements et le dimensionnement des arrêts en terme d'accessibilité.

→ Une étude essentielle et structurante visant à la restructuration globale du réseau à l'horizon 2013 a aussi été faite. Elle concerne notamment la mise en service :

- de deux lignes Bus à Haut Niveau de Service (BHNS),
- de 5 lignes structurantes,
- de 9 lignes urbaines complémentaires,
- de 13 lignes suburbaines,
- de services en Transport A la Demande (TAD). (réseau restructuré approuvé par délibération du 14 février 2011).

• AMÉLIORATION DE SERVICES

→ Restructuration du réseau minibus avec suppression des lignes A et B et création d'une ligne ARTEO assurant une liaison entre la place de la Comédie et le Centre Pompidou-Metz via les places d'Armes, Saint Louis et du Général de Gaulle ;

→ Mise en œuvre, à compter du 30 août 2010, d'un service supplémentaire matinal, en périodes blanche,

orange et verte, au départ de chaque terminus des lignes 1/21/31, 2, 3, 4/34, 5/25, 8, 9/29, 11, 13, 16 et 17 permettant d'assurer une correspondance entre le réseau de transport urbain et le réseau TER (départs TER de 5H50 et 6H00) ;

→ Prolongation, à compter du 30 août 2010, de la ligne U en périodes blanche et orange, avec création d'un nouveau terminus à proximité de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz ;

→ Amélioration de la qualité de desserte de la ligne 2, en période bleue, par la mise en ligne d'un autobus supplémentaire l'après-midi ;

→ Mise en place, à compter du 2 septembre 2010, d'un renfort scolaire, le matin en période blanche entre l'arrêt «Durutte» et l'arrêt «Giraudoux».

• ACQUISITION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

En 2010, le Pôle Transports et Déplacements a suivi 27 marchés portant sur l'acquisition de véhicules, de mobiliers urbains (abribus, sanitaire bout de ligne), d'équipements divers pour les TCRM (informatisation de la station de carburants, système de distribution d'Adblue, mobiliers, matériels pour les ateliers), d'un nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs ou encore la réalisation d'enquêtes / contrôles.

ASSAINISSEMENT : MAÎTRISE DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ

Pas toujours visible, mais pourtant d'une importance capitale pour les habitants, les travaux d'assainissement sont réalisés par la Communauté d'Agglomération. Tout comme pour le traitement des déchets, Metz Métropole a confié à sa régie HAGANIS une partie de cette compétence liée à l'évacuation des eaux usées. L'agglomération a quant à elle la gestion de la collecte des eaux pluviales.

COLLECTE DES EAUX PLUVIALES : UNE GESTION PERFORMANTE ET COORDONNÉE

Parmi ses missions, le Pôle Infrastructures et Réseaux de Metz Métropole assure la programmation technique et financière et la mise en œuvre des programmes d'investissements portant sur les améliorations et extensions du réseau pluvial, ainsi que sur la lutte contre les pollutions par les eaux pluviales.

Les ouvrages réalisés sont ensuite remis à HAGANIS pour exploitation.

L'ensemble des tâches opérationnelles d'exploitation et d'entretien des réseaux étant confié à HAGANIS,

l'activité principale du Pôle Infrastructures et Réseaux en matière d'eaux pluviales consiste en la programmation et le suivi des investissements. Metz Métropole joue également le rôle d'expert et de conseiller technique auprès des communes, des aménageurs, des constructeurs et des particuliers. Les moyens humains et techniques à disposition d'HAGANIS assurent en commun l'entretien et l'exploitation entre le réseau d'eaux usées et le réseau pluvial.

INAUGURATION DU PARC DE L'ARCHYRE

Metz Métropole et la mairie de Scy-Chazelles ont inauguré le Parc de l'Archyre en juin 2010. Cette réalisation commune a une double vocation :

- offrir aux habitants des quartiers bas de Scy-Chazelles un jardin urbain ;
- remédier aux fréquentes inondations en cas



d'orage dans ce secteur avec la réalisation d'une retenue d'eaux pluviales sous forme d'une prairie inondable. Cet ouvrage est également un bel espace vert, sécurisé et adapté au tissu environnant.

Au plan hydraulique, cette réalisation a nécessité le détournement du flux d'eaux pluviales issu des quartiers amont, avec pour réceptacle une prairie inondable de plus de 1 000 m³ de capacité dans le parc ; l'eau étant alors évacuée à débit régulé vers l'aval.

Au plan paysager, c'est la mise à ciel ouvert du ruisseau de l'Archyre au travers du parc qui retient l'attention. Tout le charme de ce parc réside dans la conception et le traitement des ouvrages qui accompagnent l'écoulement des eaux, tant pour le ruisseau que pour la retenue : un belvédère, un mur pont, un perré et un vrai lit pour le ruisseau.

LES TRAVAUX MENÉS PAR LES SERVICES DE METZ MÉTROPLE

• BILAN DE L'ACTIVITÉ 2010

→ DANS LE DOMAINE DES ÉTUDES ET INVESTIGATIONS :

Un programme d'études a été décidé de préparer les programmes d'investissement à venir, ainsi que de financer la suite de l'étude de diagnostic des exutoires pour les Eaux Pluviales (EP) de l'agglomération.

→ DANS LE DOMAINE DES TRAVAUX :

Le Conseil de Communauté a décidé d'un programme de travaux de 26 opérations d'investissement

individualisées dans les communes, dont certaines en cofinancement avec HAGANIS.

→ MISSIONS DE CONSEIL ET D'EXPERTISE :

Le Pôle Infrastructures et Réseaux donne également un avis motivé sur de nombreux projets et/ou permis instruits par Metz Métropole ou la DDE. Il apporte, par sa compétence technique multidisciplinaire, conseils et expertises auprès des maîtres d'œuvres, et maîtres d'ouvrages privés ou publics.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

L'Avenue de la Seille, dont la maîtrise d'œuvre a été déléguée à la SAREMM dans le cadre des équipements à réaliser pour la ZAC de l'Amphithéâtre, a fait l'objet d'un suivi attentif par Metz Métropole, via le Pôle Infrastructures et Réseaux.

Ainsi, outre le suivi de l'opération, passée du stade AVP (Avant Projet) début 2010, au stade DCE (Dossier de

Consultation des Entreprises) à la fin de l'année 2010, celle-ci a dû faire l'objet de procédures diverses menées ou suivies par le Pôle Infrastructures et Réseaux :

- concertation préalable en début d'année ;
- enquête publique suivie de la déclaration de projet ;
- prise de décisions par la Commission Infrastructures et Réseaux concernant l'avancement du projet ;
- interventions multiples auprès du MOA délégué.



Travaux d'assainissement à Saint-Julien-Lès-Metz

CHIFFRES CLÉS

- **3 M€ TTC** : enveloppe 2010 consacrée à ces investissements.

GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS : PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Metz Métropole organise l'élimination des déchets ménagers et assimilés, de la collecte au traitement, sur l'ensemble des 40 communes. Le Pôle Gestion des Déchets assure par ses propres moyens la collecte traditionnelle, la collecte sélective ainsi que le ramassage des objets encombrants, et met en place des campagnes et actions de sensibilisation aux gestes du tri auprès de la population. L'agglomération a recours aux services de SOMERGIE pour la distribution des sacs plastique, la collecte sélective sur la commune de Metz et l'exploitation des déchèteries de l'ensemble du territoire. Elle fait également appel à sa régie HAGANIS pour le traitement des déchets.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : TOUS RESPONSABLES

• PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

En signant à la fin de l'année 2009 un Programme Local de Prévention des Déchets, Metz Métropole s'est engagée, avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), à réduire sa production de déchets de 7 % en 5 ans. Cette diminution concerne à la fois les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), les emballages ménagers recyclables (sacs transparents) et les déchèteries. L'année 2010 marque le début des actions de sensibilisation et la création de partenariats afin d'inviter les particuliers, mais également les professionnels et les administrations, au changement de comportement. Une cellule de 6 agents a été créée afin de travailler spécifiquement sur cette thématique.

• DES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Des campagnes de caractérisations ont été réalisées en début d'année afin d'obtenir des informations complémentaires sur la composition des déchets produits par les habitants de Metz Métropole. Il a notamment été constaté qu'en moyenne, chaque année, un habitant de Metz Métropole jette 13 kg de restes de nourriture consommables (hors épluchures) et 7 kg d'aliments non entamés. Ainsi, en pratiquant quelques gestes simples comme une meilleure gestion de ses



Camion de collecte des déchets sélectifs

achats, la pratique du compostage et la pose d'un autocollant stop pub, chaque habitant de Metz Métropole est susceptible d'économiser jusqu'à 130 kg de déchets par an.

GESTION DES DÉCHETS : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR



Agent de ramassage des ordures sélectives

• AMÉLIORER LE SERVICE GRÂCE À DES GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail ont été créés le 12 janvier 2010 pour associer les agents de collecte aux décisions prises par la collectivité en termes de sécurité, de matériel, d'organisation des collectes et sur le règlement intercommunal de collecte. Une dizaine d'agents du Centre Technique Communautaire (CTC), représentatifs des différents métiers du Pôle Gestion des Déchets, ont ainsi participé à des réunions au cours desquelles ils ont pu faire part de leurs remarques sur le fonctionnement actuel et proposer des pistes d'améliorations dont la faisabilité sera étudiée en 2011.

• GRIPPE H1N1 : UN PLAN DE CONTINUITÉ POUR ASSURER LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le Pôle Gestion des Déchets a élaboré un plan de continuité de ses activités de collecte conformément au Plan national de pandémie grippale. Des niveaux de service différents ont ainsi été imaginés en fonction du taux d'absentéisme permettant à Metz Métropole de continuer à effectuer la collecte tout en assurant la protection de ses agents. Il n'a heureusement pas été nécessaire de déclencher la mise en œuvre de ce dispositif.

• CONSULTATION DU RAPPORT ANNUEL

Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est

rédigé tous les ans et consultable au siège de Metz Métropole ainsi que dans chacune des 40 communes de l'agglomération.

• DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER LES JEUNES À LA COLLECTE SÉLECTIVE

Metz Métropole et ses partenaires Haganis et Somer-gie ont renouvelé en 2010 leur rendez-vous annuel de sensibilisation à la collecte sélective. Le geste du tri était cette fois-ci abordé à travers le besoin et l'importance, à court terme, d'économiser la matière première, et donc l'intérêt de trier ses déchets. « L'île au TRIsor » a su captiver les jeunes participants qui ont été plongés au cœur d'un espace associant le jeu et



Animation de sensibilisation « L'île au TRIsor »

la pédagogie dans l'univers imaginaire de la piraterie. Cette manifestation proposée à l'ensemble des établissements scolaires et péri-scolaires de Metz Métropole vient en complément des différentes animations qui ont été effectuées tout au long de l'année.

• UNE ACTIVITÉ EN AUGMENTATION POUR LA FOURRIÈRE ANIMALE

On constate en 2010 une augmentation de l'activité de capture d'animaux de près de 20 %, portant à 638 le nombre d'interventions. L'évolution est plus forte pour les félins alors que les chiffres afférents à la population canine sont restés stables.

CHIFFRES CLÉS

- Tonnages ordures ménagères résiduelles : **66 148 tonnes**
- Tonnages emballages et journaux magazines : **11 784 tonnes**

- Verre : **6 041 tonnes**
- Encombrants : **1 465 tonnes**
- Déchèteries : **40 820 tonnes**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : VERS UNE AGGLOMÉRATION PLUS « DURABLE » ET « HUMAINE »

L'année 2010 marque un tournant pour Metz Métropole qui affiche plus que jamais une volonté de transformer les outils actuels pour les mettre au service de l'environnement et de la préservation de nos ressources naturelles. Labélisée « ÉcoCité » depuis novembre 2009, la communauté d'agglomération a poursuivi son action dans le respect des exigences durables, notamment sur les enjeux liés à la consommation foncière, ou avec la réalisation d'un Plan Climat Territorial pour lutter contre l'émission de gaz à effets de serre. La signature du Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) de Metz et de son agglomération, marque une étape importante de la vie de l'agglomération.

MISE EN PLACE D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE FONCIÈRE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'action 2010 de Metz Métropole s'est donc concentrée sur les enjeux liés à la consommation foncière, tant à son échelle qu'à l'échelle de son bassin de vie immédiat, à savoir l'aire du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM). Dans ce cadre, après le diagnostic, la phase de prospective territoriale a permis aux élus d'entrer dans celle de la définition du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD).

La signature du **Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD)** de Metz et son agglomération le 8 juillet 2010 a révélé un nouveau patrimoine foncier à gérer. Ce contrat a nécessité de nombreux arbitrages pour permettre de trouver les compensations les plus justes face à l'impact généré par le départ du 2^e Génie de Metz, du 1^{er} Régiment Médical de Châtel-Saint-Germain et de la fermeture de la Base Aérienne 128 de Marly-Frescaty. La cession de la base aérienne a été l'occasion d'accélérer la mise en place d'une véritable stratégie foncière pour la communauté d'agglomération. L'étude « Sites à enjeux » lancée fin 2010 annonce les débuts de cette stratégie foncière territoriale. Cette volonté de « non-agression de l'espace non urbanisé » a également trouvé un écho favorable auprès du monde agricole, qui voit à travers les attentions affichées par le Président de Metz Métropole et le volet qui lui est dédié au sein du Schéma



Signature de la charte d'engagement des « Climat Cités »

de Développement Économique de l'agglomération, une réponse à ses sollicitations ; celles de voir reconnue comme stratégique la préservation des terres agricoles au sein de cette agglomération. Le rapport sur l'agriculture périurbaine transmis par le CODEV en juillet 2010 a contribué à encourager cette action qui se trouve aujourd'hui partagée avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle, le Conseil Général de la Moselle, la Direction Départementale Territoriale (DDT), et Metz Métropole Développement.

DES OUTILS POUR UNE PLANIFICATION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

À l'engagement de Metz Métropole en faveur du développement durable, s'ajoutent d'autres démarches ou plans pouvant être transcrits dans les projets d'aménagements des communes et de leur document d'urbanisme : Plan de zonage d'assainissement, Plan de Prévention des Déchets, Plan Climat Énergie Territorial, Trame bleue-trame verte, etc.

Metz Métropole a bénéficié de l'appui de l'AGURAM dans la majorité de ces réflexions et chantiers ainsi que sur les démarches de métropolisation (Sillon

Lorrain et Association Metz-Thionville-Briey). Elle a accompagné aussi l'animation ou la prise en charge d'études pour le Conseil de développement de Metz Métropole. Celui-ci a tenu plus de 35 réunions depuis mai 2009 (ateliers, assemblées générales, bureaux) pour traiter de l'agglomération de demain, qui se veut être plus « durable » et « humaine ». Trois rapports ont ainsi été remis à Metz Métropole (ESR, Tourisme et Agriculture périurbaine) et plusieurs nouveaux sujets sont en gestation dont un dédié à la participation citoyenne.

COUP D'ENVOI DE LA PHASE DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT AVEC LES BILANS CARBONE

À l'échelle du territoire, la réalisation d'un Plan Climat est une démarche particulièrement pertinente pour Metz Métropole, compétente en matière de déplacements, de gestion des déchets ou encore d'aménagement de l'espace. Metz Métropole anticipe ainsi les engagements du Grenelle de l'Environnement qui, dès 2012, imposera à toutes les agglomérations de définir des plans d'actions, en faveur de la réduction des émissions de gaz à effets de serre et des économies d'énergies.

Trois étapes sont nécessaires à l'élaboration de ce projet : le diagnostic, la stratégie, et le plan d'action.

L'année 2010 a permis d'initier la phase de diagnostic consistant en la récolte des données (analyse des factures d'énergie, déplacements, immobilisations, etc.) avec le Bilan Carbone® Patrimoine et Services de Metz Métropole et le Bilan Carbone® Territoire. Ce dernier a été présenté à l'Arsenal le 29 septembre 2010, une étape nécessaire avant le lancement de la phase de concertation avec les partenaires et acteurs du territoire qui a démarré en décembre et qui s'est déroulée en partenariat avec la Ville de Metz.

TROIS THÉMATIQUES POUR LA DÉMARCHÉ ÉCOCITÉ

La démarche « ÉcoCité » vise à prévenir la détérioration des bâtis et reconverter plutôt que construire. L'occupation des sols et les choix d'aménagements se tournent vers une logique plus durable, soucieuse d'allier densification et transports en commun, espaces verts et mobilité douce. En 2010, Metz Métropole a poursuivi sa démarche avec le Ministère, les partenaires institutionnels (ADEME, caisse des dépôts et Consignations, DREAL...) et des opérateurs privés (UEM) lors de la tenue 2 ateliers locaux aux mois de mai et décembre. L'agglomération a également décidé de répondre à l'appel à projets :

investissement d'avenir « Ville de Demain ».

En 2010, la démarche EcoCités s'est structurée à travers 3 thématiques opérationnelles :

- la mise en œuvre d'une politique en faveur des trames vertes et bleues ;
- la création du réseau UrbaniCités, un réseau de communes volontaires traitant la problématique de l'urbanisme durable, déclinaison de ClimatCités ;
- l'intégration des principes de l'urbanisme durable dans la mise en œuvre de l'ilot des échanges situé dans le Quartier de l'Amphithéâtre.

NATURA 2000

Metz Métropole accompagne en tant qu'appui technique le maître d'ouvrage du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, « les pelouses du Pays Messin », situé sur la commune de Jussy.

ÉQUILIBRE SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE

2010 : L'ANNÉE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Facteur essentiel de stabilité et d'intégration sociale, le logement figure parmi les préoccupations majeures des habitants. Valable 6 ans, le nouveau PLH, arrêté par le Conseil de Communauté le 13 décembre 2010, constitue l'outil de référence de la politique locale de l'habitat.

Le PLH 2011/2017, **volontariste et ambitieux**, doit renforcer l'action de Metz Métropole et être à la hauteur des grands enjeux qui s'imposent aujourd'hui :

- regagner en attractivité,
- contrecarrer la hausse des prix au sein de l'agglomération en proposant des solutions de logement accessibles à tous,



- accueillir les jeunes ménages qui s'éloignent vers les communes périphériques,
- promouvoir un habitat durable de qualité en limitant les consommations d'énergie.

METZ MÉTROPOLE REDÉFINIT SON INTERVENTION EN MATIÈRE D'AIDE AU LOGEMENT

En 2010, la Communauté d'Agglomération a décidé de garantir des opérations de qualité en matière de logements sociaux. Ainsi, dès le 1^{er} semestre 2010, les aides financières apportées aux bailleurs sociaux pour leur projet de construction ont été modulées afin de déterminer la participation de Metz Métropole en

fonction des particularités de chaque opération.

Quatre caractéristiques de l'opération sont désormais prises en compte : la nature de l'opération, la diversité de l'habitat et la mixité sociale, les critères de qualité (architecturale et environnementale) et la prise en compte de l'habitat adapté.

DEUX NOUVEAUX CADRES POUR LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE SUR LE TERRITOIRE

Metz Métropole poursuit son engagement aux côtés des villes de Woippy et Metz dans le cadre de leurs opérations de renouvellement urbain. Un avenant a

été signé le 20 décembre 2010 pour la reconstitution de l'offre en logement de Borny et une nouvelle convention a été signée pour Woippy le 21 mai 2010.

UN CADRE COMMUNAUTAIRE POUR LES AIDES À LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ CONVENTIONNÉ

Depuis 2005, la communauté d'agglomération accompagne les réhabilitations du parc privé sur le territoire. En novembre 2010, une convention de partenariat a été signée entre Metz Métropole et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH), assurant aux propriétaires, d'une part une aide

complémentaire (5 %) à celle octroyée par l'ANAH et d'autre part un accompagnement dans leur démarche par une équipe du Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) pour garantir la maîtrise des performances énergétiques de l'habitat.

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE EN TERME D'AIDE À L'ACCESSION SOCIALE

Grâce aux dispositifs de l'État (doublement du Prêt à Taux Zéro, majoration de celui-ci et PASS Foncier), 2010 a battu des records dans les demandes de subvention. Metz Métropole a accompagné financièrement plusieurs projets « maison d'aujourd'hui », un dispositif inscrit dans la continuité de la politique active de Metz Métropole en matière d'accession sociale à la propriété. Il permet d'associer une structure intercommunale, une commune et des constructeurs autour d'un projet qui consiste à proposer aux ménages primo accédants un logement de qualité à un coût abordable sur le territoire de Metz Métropole.

Le soutien financier de Metz Métropole a permis en 2010 :

→ la construction de **115** logements à Marly, Metz et Woippy ;

- l'acquisition amélioration de **112** logements à Ars-sur-Moselle, Metz, Montigny-lès-Metz, Scy-Chazelles et Woippy ;
- la réhabilitation de **724** logements dont **37** du parc immobilier privé à Augny et à Metz ;
- **149** ménages ont pu obtenir une aide à l'accession sociale à la propriété.

En plus de ces aides financières, Metz Métropole a accordé sa garantie aux emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour 31 opérations. Ainsi les SA d'HLM LOGIEST, NEOLIA Lorraine, Présence Habitat et BATIGERE SAREL, l'OPH de Montigny-lès-Metz et Metz Habitat Territoire, ont bénéficié de ce dispositif d'accompagnement.



POLITIQUE DE LA VILLE : SOUTENIR L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI

L'action de Metz Métropole en matière de Politique de la Ville porte principalement sur le champ de l'insertion professionnelle. En 2010, l'achat public devient un achat responsable avec la mise en œuvre de clauses sociales. À cet effet, Metz Métropole a décidé de mettre à profit ses commandes publiques pour soutenir l'accès et le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cela se traduit par l'affectation de 6 % des heures de travail réservées à l'insertion.

Parallèlement, Metz Métropole s'est engagée dans le dispositif CitésLab en partenariat notamment avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne et Metz Métropole Développement. Le chef

de projet, recruté à cet effet, doit diffuser l'envie d'entreprendre dans les quartiers prioritaires, détecter les porteurs d'idée et les orienter vers les opérateurs locaux de la création d'entreprise.

Dans un contexte économique difficile qui touche de plus en plus de jeunes, Metz Métropole a poursuivi le travail engagé pour refondre le réseau des missions locales.

Par ailleurs, Metz Métropole a également renouvelé son soutien au financement de la permanence d'un travailleur social à l'Hôtel de Police de Metz, ainsi qu'à l'Association Messine de Médiation Sociale. De même, elle a apporté un soutien à l'association MARELLE qui agit pour le maintien du lien parents-enfants en cas de difficulté.

DROIT DES SOLS ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : DES RESPONSABILITÉS ACCENTUÉES

• DROIT DES SOLS : LES JURISTES DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉS

En 2010, le nombre de dossiers cumulés a été de 7 810 pour l'ensemble des communes de Metz Métropole, soit une augmentation de plus de 9 % par rapport à 2009. Les demandes de certificats et de renseignements d'urbanisme ont aussi connus une forte augmentation depuis la réforme de 2007. Les juristes du Pôle Urbanisme - Gestion du Droit des Sols - SIG ont été une fois de plus très sollicités et leur rôle s'est renforcé non seulement au sein du Pôle mais surtout en appui des autres pôles notamment ZAC, Planification Territoriale, Mission METTIS. Leur travail subit également une forte mutation en raison de la complexité croissante de l'analyse juridique de faisabilité des projets immobiliers. Enfin, Metz Métropole a constaté une augmentation globale de tous les domaines d'intervention avec une hausse significative concernant les « notes d'accompagnement » et l'augmentation sensible des recours gracieux et contentieux. Le nombre de personnes reçues et renseignées croît également compte tenu de la disponibilité des agents et de la qualité des informations fournies. Quant à la logistique, la hausse d'activité impacte inévitablement les agents d'accueil, du secrétariat et de la fiscalité.

• LA CELLULE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

La cellule service SIG a consacré une partie de son activité de l'année 2010 à la mise en place et à la préparation d'outils d'observation du territoire et d'aide à la décision.

• DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Après les pôles et les communes de Metz Métropole, l'extranet cartographique BGIS Web, devenu Aigle Cadastre, a été ouvert aux partenaires de la communauté d'agglomération : AGURAM, HAGANIS et MMD. Par ailleurs, elle apporte son soutien technique aux utilisateurs par le biais de formations et d'assistances téléphoniques.

• ACTUALISATION DES DONNÉES COMMUNAUTAIRES

La cellule SIG a procédé à l'actualisation des données géographiques notamment les données cadastrales (plans et données foncières) et à la mise à disposition

de celles-ci aux utilisateurs (pôles, communes et partenaires). Par ailleurs, elle assure un suivi et un encadrement lors de leur transmission à des tiers dans le cadre d'études afin que les conditions d'utilisation de ces données soient respectées. Si besoin, un traitement de celles-ci est effectué dans le but de les rendre utilisables dans différents logiciels de SIG, DAO ou PAO par les demandeurs.

• CONSTITUTIONS DE DONNÉES

Metz Métropole a mandaté l'AGURAM pour qu'elle numérise les POS-PLU des 20 communes ayant engagé une révision de leur document de planification. Cette donnée de référence aura pour but d'enrichir Aigle Cadastre et sera diffusée aux communes, aux pôles et aux partenaires de Metz Métropole. À terme, elle facilitera l'instruction des autorisations de construire, l'identification des contraintes d'urbanisme touchant une parcelle, l'observation du territoire, etc...

• CATALOGAGES DES DONNÉES COMMUNAUTAIRES

La communauté d'agglomération a engagé la saisie de ses métadonnées (information sur les données) conformément aux préconisations de la Directive Européenne Inspire, première étape de la mise en place d'une infrastructure de données spatiales. Ces métadonnées permettront d'informer les agents des données dont dispose la collectivité, leurs caractéristiques, leurs mises à jour ainsi que leurs conditions d'utilisation et de diffusion.

• RÉALISATION DE PLANS

Les agents de la cellule SIG sont intervenus pour toute demande de cartographies, de plans émanant, des pôles de Metz Métropole, des communes membres, d'autres organismes ou des particuliers. Une charte cartographique a d'ailleurs été mise en place. Ces travaux aident les pôles et les communes dans le cadre de la gestion de leurs compétences.

• SUR LA MUTUALISATION DES SERVICES SIG DE LA VILLE DE METZ ET DE METZ MÉTROPOLE

Au même titre que les services DSI (Direction des Systèmes d'Information) de la Ville et de Metz Métropole, les services SIG ont engagé une réflexion en 2010 visant à aboutir à une mutualisation de leurs outils et de leurs personnels en 2011.

LE SCoTAM, DE LA CONCERTATION AU PROJET

• LE SCoTAM EN BREF

Outil de gestion et de mise en cohérence des politiques publiques des différentes collectivités qui composent son territoire, le SCoTAM veille au développement et à l'aménagement durables de son espace, et ce, en matière d'habitat, de transports et de déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection des espaces et des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, et de préservation des continuités écologiques.

- **377 645 habitants** (en 2007), soit 36,5 % de la population du Département de la Moselle ;
- **1 136 km²** de superficie ;
- 1 Communauté d'Agglomération et 10 Communautés de Communes regroupées dans un Syndicat Mixte, soit 151 communes mosellanes concernées ;
- 13 avis émis concernant des demandes de dérogation pour l'ouverture à l'urbanisation de zones naturelles ou de zones agricoles ;
- 6 avis prononcés concernant des projets de plans locaux d'urbanisme (PLU).

• METZ MÉTROPOLE ET LE SCoTAM

Les 24 représentants de Metz Métropole siégeant au Comité syndical du SCoTAM, participent à l'élaboration de ce futur schéma aux côtés des délégués de 10 Communautés de communes du bassin de vie messin. Metz Métropole contribue également financièrement au fonctionnement du Syndicat mixte et, par la même aux études que ce dernier conduit.

• PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION AVEC LA POPULATION POUR LE SCoTAM

Le Syndicat mixte du SCoTAM chargé d'élaborer ce document d'urbanisme à grande échelle, a animé avec le concours de l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Ag-

glomérations de Moselle), une série de 5 réunions publiques sur le territoire du SCoTAM en octobre et en novembre 2010.

Ces réunions ont été l'occasion de présenter le territoire du SCoTAM, de préciser l'intérêt de réaliser un SCoT, de partager avec le public le diagnostic et d'ouvrir le débat sur les défis qui peuvent se poser au territoire pour les 15 à 20 ans à venir.

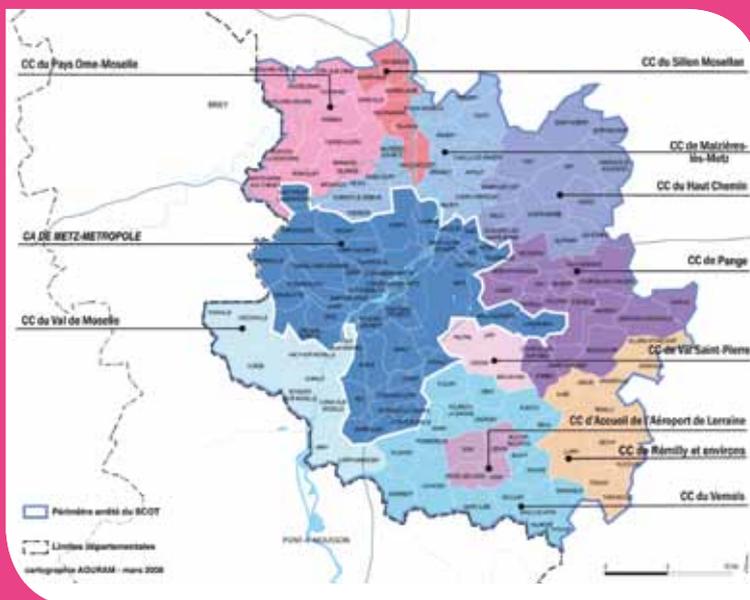
• LE SYNDICAT MIXTE S'EST DOTÉ D'UN SITE WEB : WWW.SCOTAM.FR

Depuis septembre 2010, le Syndicat mixte du SCoTAM est présent sur le Web. Cet outil de communication permettra à tous les acteurs concernés et intéressés par l'élaboration du SCoTAM, de suivre son état d'avancement et ses actualités. Il offre également une plus grande lisibilité aux actions du Syndicat mixte.

• UNE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE TERRITORIALE AU SERVICE DU PROJET

Le Syndicat mixte du SCoTAM a confié au GERPA, société de conseil et d'étude, une mission d'animation permettant de construire les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Cette démarche conduite sous la forme d'ateliers territoriaux et thématiques, a réuni aux côtés des élus du Syndicat mixte, des acteurs institutionnels et des personnes qualifiées. Elle se poursuivra au premier semestre 2011 avec pour finalité d'élaborer le scénario de développement souhaité à horizon de 2030.



CINQ ZONES D'AMÉNAGEMENT EN COURS DE RÉALISATION PAR METZ MÉTROPOLE

Cinq zones d'aménagement, conduites sous la maîtrise d'ouvrage de Metz Métropole, sont actuellement en cours de réalisation ou à différents stades d'études. L'année 2010 a vu l'accélération des chantiers sur la ZAC de l'Amphithéâtre, la mise en chantier de 2 zones et la création de 2 autres.

UNE ANNÉE DE TRANSITION

• DEUX ÉVOLUTIONS IMPORTANTES

L'année 2010 a vu le renforcement du pôle face à une montée en charge des ZAC mais aussi des autres projets suivis.

Deux évolutions importantes ont démarrées en 2010 et doivent se concrétiser en 2011 :

- La création d'une Société Publique Locale (SPL) par transformation de la SAREMM. L'année 2010 a permis le démarrage du travail technique amont dans la perspective de cette transformation : préparation des statuts, des concessions d'aménagements et des délibérations à prendre par les différentes parties.
- L'intégration toujours plus grande de l'environnement et la mise en œuvre d'un développement durable dans les politiques de l'agglomération et dans

son aménagement urbain, notamment à travers la mise en place progressive de la démarche EcoCité. Cela se traduit notamment à travers un regard plus global de l'aménagement et l'apparition de nouveaux domaines d'études : énergie renouvelable, construction durable et matériaux, et la montée en puissance de points d'études existants : biodiversité, paysage, déplacements doux, bruit, déchets... Ainsi, l'année 2010 a permis de définir les objectifs, la forme et de préparer la mise en place d'un réseau de communes qui se veut être une plateforme d'échanges et de travail en commun sur la thématique de l'urbanisme durable. Des partenariats ont été recherchés auprès de la DREAL, de la DDT et de l'ADEME.

LA ZAC DU QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE

La ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, qui comportera 260 000 m² de surface de plancher, dont la moitié consacrée à des activités économiques, est en cours de réalisation. Un travail d'étude est en cours sur la programmation des îlots situés au sud de la ZAC qui intéressent d'ores et déjà des promoteurs de logements.

• POINTS D'ÉTAPES

- La première tranche de l'Avant-Projet (AVP) est réalisée.
- Le percement de la rue de Belchamps, accompagné par la reconfiguration du Crédit Agricole.
- La création d'une passerelle sur la Seille et la réalisation de l'avenue de la Seille sont les sujets principaux d'études pour la ZAC.
- Par ailleurs, les réflexions et études pour la création du futur Centre des Congrès de Metz Métropole et du pôle d'échanges, localisés en sortie sud de la gare, doivent se poursuivre et se finaliser en intégrant la dimension nouvelle de « l'EcoCité 128 », puis passer à la phase opérationnelle en privilégiant la recherche d'un partenariat public-privé.



Réflexion sur la ZAC du quartier de l'amphithéâtre

LA ZAC DU PÔLE SANTÉ INNOVATION DE MERCY

La ZAC d'activités de 58 hectares a été créée le 2 juin 2010 par délibération du Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy lequel est constitué entre Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val-Saint-Pierre. Pour ce parc d'activités, et en raison notamment de l'implantation du pôle hospitalier, une vocation thématique a été retenue : les activités et la recherche médicales ou paramédicales. De nombreux contacts avec des laboratoires privés ou universitaires, des centres de formation, permettent de valider ce ciblage, notamment autour de la recherche et des applications dans le domaine de l'autonomie. Suite à la finalisation des études PRO-DCE par Egis Aménagement en mai 2010, le marché de travaux de la phase 1 a été confié à l'entreprise DTP Terrassement associée à INEO et A.KEIP



Pôle santé - innovation de Mercy

• POINTS D'ÉTAPES

Travaux en cours de réalisation

- début des travaux dès juillet 2010 par des aménagements préparatoires pour l'accès au chantier de la maternité et de la centrale énergie en juillet et août ;

- réalisation des diagnostics immobiliers du château de Mercy au cours du mois de mai 2010 afin de permettre une commercialisation plus aisée de celui-ci ;
- étude de modification des principes d'assainissement réalisée en septembre 2010 suite au déplacement de la maternité ;
- modification du schéma de desserte de la zone par le projet METTIS, prolongé afin de permettre une desserte optimisée de l'Hôpital Femme-Mère-Enfant avec le déplacement du terminus au droit de son entrée.

Le travail de commercialisation, en collaboration avec Metz Métropole Développement s'est porté sur :

- la création d'un pôle de commerces et de services de proximité, d'une superficie de 1,2 ha environ ;
- la création d'une crèche multi-accueil ;
- l'implantation du siège régional de SIEMENS, sur un terrain d'environ 3000 m² ;
- la construction de deux immeubles de bureaux, sur une parcelle de 6 200 m², le long de l'esplanade du château de Mercy.

LE PROJET DE «PARC DU TECHNOPOLE» EN PHASE ACTIVE

L'objectif consistant à créer une extension de l'actuel Technopôle, destinée à l'accueil d'entreprises tertiaires et innovantes, s'est engagé dans une phase active. La ZAC du Parc du Technopole, créée le 30 mars 2010 par délibération du Conseil Communautaire de Metz Métropole, s'étend sur 59,9 ha le long de l'avenue de Strasbourg et permettra, outre la création d'un parc de près de 9 ha, la mise en œuvre de près de 300 000 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON) dont les 2/3 sont destinés à des activités économiques.

• POINTS D'ÉTAPES

Travaux en cours de réalisation :

→ l'étude de sûreté et de sécurité publique et l'étude

d'autorisation au titre de la loi sur l'eau ont été lancées à la mi-2010 ;

→ une modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Metz a été réalisée sur un secteur d'environ 10 ha, permettant ainsi la délivrance du premier permis de construire sur la ZAC en juillet 2010, en vue de l'implantation d'une plateforme logistique du groupe Nestlé-Davigel.

• PLANNING OPERATIONNEL

→ les études urbaines se poursuivent avec l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence Chaix & Morel afin d'intégrer l'ensemble des données.

RECONVERSION DE LA BA 128

Suite à la signature du CRSD en juillet 2010, le Comité de Pilotage de la BA 128 et le Comité Technique ont été



mis en place. Il a donné son accord en vue de finaliser le cahier des charges des études à réaliser et de le confier à l'AGURAM. Il s'agit de réaliser d'une part un plan de gestion de la base qui doit définir les orientations, les coûts, les méthodes et le planning pour le court et le moyen terme. Il sera suivi d'un plan directeur d'aménagement qui viendra, en fonction des premières décisions, proposer un guide pour la reconversion à long terme des 380 hectares de la base.

L'EXTENSION DE LA ZAC MARLY BELLE FONTAINE

La ZAC de Marly Belle Fontaine, concédée à la SEBL, accueillera des activités artisanales et commerciales visant à renforcer ce pôle de proximité au sud de l'agglomération.

• POINTS D'ÉTAPES

→ en 2010, les études d'Avant Projet (AVP), de Projet et du Dossier de Consultation des Entreprises ont été menées parallèlement au démarrage de la commercialisation ;

→ le lancement des travaux de viabilisation et d'équipement ont débutés en octobre 2010 ;

→ une consultation a été réalisée en avril 2010 pour attribuer une parcelle de 26 000 m² permettant l'accueil d'un parc d'activités commerciales. Le groupe Fulton a remporté cette consultation en juillet 2010 et proposé un projet d'environ 7 500 m² de Surface Hors Œuvre Nette.

LE SITE DE LAUVALLIÈRES

Sur les communes de Vantoux et Nouilly, l'enjeu essentiel de ce site est l'accueil du pôle hospitalier Robert Schuman, regroupement des trois hôpitaux privés de Metz. Autour de ce deuxième nouveau site hospitalier, Metz Métropole a décidé d'aménager une zone d'activités économiques sur une superficie de 70 hectares au total, préférentiellement dédiée à l'accueil d'entreprises artisanales pour lesquelles peu d'opportunités foncières sont aujourd'hui proposées sur le territoire de l'agglomération. Elle accueillera également des acti-

tivités commerciales et de services afin de permettre l'accompagnement du pôle hospitalier, et des entreprises déjà présentes sur le secteur de l'Actipôle.

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des études d'urbanismes. Celles-ci ont menées au plan directeur d'aménagement validé en juin 2010. Les travaux de construction des Hôpitaux privés de Metz ont démarré au cours de l'année 2010 en vue d'une ouverture prévue en janvier 2013.

Crédits photos : Metz Métropole, Metz Métropole/ Christian Legay, Metz Métropole/Philippe Gisselbrecht, Metz Métropole/Stratis/Avant Première, Metz Métropole/Avant-Première, Metz Métropole/Aguram, Metz Métropole Développement/Agence « Hop ! », Centre Pompidou-Metz, ESAMM, Scotam, Haganis, Metz Métropole/Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville/Pertuy Construction, Metz Métropole/Agence Jean-Paul Viguier & Associés.

Coordination et rédaction : Pôle Communication - Alice Panzani

Mise en page : Avance

Impression : Imprimerie Moderne - Pont-à-Mousson

Metz Métropole, Pôle Communication - Harmony Park - 11 boulevard Solidarité - BP 55025 - 57071 Metz cedex 3

Tél. 03 87 20 10 00 - polecom@metzmetropole.fr

www.metzmétropole.fr



